

n°20 Mars - Avril - Mai 22

POLITIQUE p. 4 et 5
Interview
de Ronan Kerdraon

SAINT-BRIEUC
ARMOR
Agglo
le magazine
d'information

COLLECTE DES DÉCHETS p. 14
Une enquête dans
tous les foyers

Dossier p. 17 à 21

L'économie sociale et solidaire, une vraie alternative

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX
LANTIC // LE BODÉO // LE FÉIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTEL
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÉUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

*La terre, la mer,
l'avenir en commun*
saintbrieuc-armor-agglo.fr

 **SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION

“ Une Agglomération au service de ses habitants ”

Depuis juillet 2020, une réflexion de fond a été engagée en travaillant sur le Projet de Territoire, le plan pluriannuel d'investissement, le pacte financier et en engageant un audit sur les moyens et les ressources de notre Agglomération.

En ce début d'année 2022, j'ai réuni, en séminaire, l'exécutif et les directeurs de l'Agglomération pour définir et prioriser nos actions suite aux conclusions de l'audit confié à KPMG.

Nous sommes à la croisée des chemins : notre Agglomération est l'agrégation des intercommunalités de 2017 et

de leurs compétences. Elle doit désormais se moderniser et faire preuve d'agilité.

Collectivement, nous aurons le courage politique d'adapter nos politiques publiques aux attentes de nos concitoyens et revoir nos périmètres d'intervention. Nous allons clarifier nos compétences et nous interroger sur la valeur ajoutée de notre intercommunalité en complémentarité avec les communes. C'est un constat partagé qui a été conforté par la crise sanitaire que nous subissons depuis deux ans et qui a réduit nos marges de manœuvre financières.

La feuille de route est claire :

- privilégier les compétences du quotidien telles que l'eau, l'assainissement, l'emploi, l'habitat, les déchets et les mobilités ;
 - rendre notre action plus efficace, plus lisible et plus proche de nos concitoyens.
- Depuis le début de ce mandat, nous avons mis en place un mode de fonctionnement collaboratif, avec des temps de travail réguliers des vice-présidents, de la Conférence des maires et des plénières (1).

Je suis très attaché à la place de la commune et bien sûr de ses élus. Nous poursuivrons donc ce travail collectivement afin de clarifier au mieux l'action communautaire et de définir des critères permettant son évaluation.

(1) Réunion de travail avec les 80 conseillers communautaires.



Ronan KERDRAON
Président de Saint-Brieuc
Armor Agglomération

“ Le week-end des 29 et 30 janvier, la 20^e édition du Trail du Glazig s'est déroulée dans un cadre magnifique entre mer et campagne.



“ Le Président, des élus et techniciens de l'Agglo se sont rendus à Pau pour découvrir les bus à hydrogène, la station de production et pour rencontrer les équipes qui ont travaillé sur le dossier.



“ Le 15 janvier a marqué le retour de “Steredenn s'emballe”, à Saint-Brieuc. Les matches du Trégueux Basket (N2 féminine) et du Cesson Volley (Élite masculine) ont enthousiasmé les spectateurs.



“ Ronan Kerdraon, Président de l'Agglo, Hervé Guihard et Loïc Raoult, vice-présidents, ont visité l'usine La Mère Lalie, implantée depuis de nombreuses années à Binic-Étables-sur-Mer. Une entreprise qui sera présentée dans le magazine de l'Agglo de cet été.



“ Quelques jours en décembre, Pierre-Ambroise Bosse, champion du monde de 800 m en 2017, s'est entraîné à la Halle Maryvonne Dupureur (Saint-Brieuc). Il en a profité pour rencontrer les jeunes du Saint-Brieuc Athlétisme.



“ Le Totem de l'innovation, dont la façade va se colorer prochainement, doit ouvrir courant avril.

Retour en images



Interview

« Nous devons agir concrètement sur le quotidien de nos concitoyens »

Ronan Kerdraon, Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération, tire des enseignements de la crise sanitaire et revient sur les grands enjeux du mandat.

La crise a-t-elle fait évoluer les priorités que vous vous étiez fixées ?

Il y a des fragilités et points d'attention qui avaient été identifiés avant la crise sanitaire. Je pense à l'emploi local non délocalisable, aux problèmes de recrutement du centre intercommunal d'action sociale, à l'absence de certains professionnels de santé ou encore au vieillissement de la population. La crise ne fait que confirmer le besoin pour notre collectivité d'intervenir sur tous les sujets qui touchent concrètement au quotidien de nos concitoyens : l'habitat dans ses dimensions de rénovation énergétique ou de réhabilitation, les mobilités durables, la collecte des déchets...

Durant la crise sanitaire, nous avons été fortement sollicités et nous avons mis en place beaucoup de mesures, comme le dispositif d'aides aux entreprises, la participation aux centres de vaccination et à l'effort sanitaire en pleine pandémie. De manière générale, nous faisons face à un certain désengagement de l'État qui nous commande d'intervenir au mieux de nos possibilités.

La crise a coûté près de 11 M€ à l'Agglo. Cela a forcément eu un impact sur notre manière de conduire les politiques publiques.

Dans le Projet de Territoire, l'accent est mis sur la politique de transition écologique.

Que recouvre-t-elle concrètement ?

Le Projet de Territoire appelle à une mobilisation générale pour la transition écologique et l'emploi local non délocalisable. En ce sens, les élus ont souhaité que chacun de nos projets soit analysé à l'aune des objectifs environne-

mentaux et climatiques. Nous sommes toutes et tous convaincus que c'est au niveau local que les projets émergent, et que nous pouvons faire vivre et donner corps aux objectifs nationaux, voire européens.

Plusieurs actions ont été menées en faveur de la transition écologique. Nous avons, par exemple, mis en place un groupe de travail sur l'usage de l'hydrogène que nous souhaitons utiliser notamment pour nos transports en commun. En matière d'habitat, des aides doivent favoriser la rénovation énergétique des logements du parc privé, mais aussi social. Une démarche d'économie circulaire, avec réutilisation et recyclage des matériaux de déconstruction, est actuellement menée dans le quartier de Balzac, à Saint-Brieuc. En matière de gestion des déchets, nous souhaitons, par la TEOMI, inciter les ménages à réduire le poids de leurs poubelles. Nous travaillons aussi sur une recyclerie du futur... Et, nous développons, comme au centre inter-administratif, les sources d'énergies renouvelables sur nos bâtiments.

Une mobilisation générale pour la transition écologique et l'emploi non délocalisable

Revenons sur la TEOMI. Pourquoi avoir finalement abandonné la redevance ?

La décision de passage en redevance avait été prise au regard de l'équité. Les valeurs locatives n'ont pas été revues depuis 1970, à quelques ex-

ceptions près. Nous n'avions à cette époque aucune visibilité ni calendrier de revoyure. Cela engendrait, et par certains aspects engendre toujours, des inéquités fortes sur le territoire. Or, nous avons aujourd'hui l'assurance qu'elles seront révisées. C'est inscrit dans la loi de Finances 2020 du Parlement. Entre-temps, nous avons bénéficié du retour d'expérience de collectivités voisines qui ont rencontré des difficultés pratiques, logistiques et financières à la mise en place de la REOM. Le contexte a changé et par souci de pragmatisme et de cohérence, nous sommes revenus sur la décision de 2019.

Mais vous avez choisi de maintenir la part d'incitatif initialement prévue.

Nous avons fait ce choix indépendamment du débat entre taxe et redevance. Nous ne pouvons que prendre acte de la hausse des tarifs du ramassage et traitement des déchets. Cela s'explique par une décision nationale d'augmentation significative de la taxe sur les activités polluantes. En soit, cette décision peut se justifier, mais elle a plusieurs impacts, dont celui de faire augmenter largement le coût de nos politiques en la matière. Or, les études menées montrent que l'incitatif permettra de limiter cette hausse pour les ménages. Et puis évidemment, cela participe à notre effort pour réduire nos déchets, mieux les trier et ainsi faire un geste pour la Planète.

Ceci étant dit, plusieurs choix politiques restent à faire. Nous travaillons sur les ménages les plus fragiles, le logement collectif, l'accompagnement des communes qui étaient en REOM et enfin sur la communication et la pédagogie pour expliquer l'importance de nos choix et de notre politique.

Dans le Projet de Territoire, vous avez décrété une mobilisation générale pour l'emploi local non délocalisable. Quelles actions ont été menées ?

Les aides Covid ont été salutaires et saluées. Nous sommes intervenus sur des dispositifs complémentaires aux actions de l'État et de la Région afin de dresser un véritable bouclier de protection de notre tissu socio-économique local. Je crois que la participation de l'Agglomération a porté ses fruits. Pour autant, l'Agglomération ne peut pas se substituer aux autres administrations et autorités publiques. Cela n'est pas son rôle.

Nous avons également lancé une campagne de notoriété auprès de nos acteurs économiques. Son objectif : prouver l'attractivité économique de notre agglomération à travers des exemples concrets de développements et d'installations, notamment rendus possibles par un accompagnement des pouvoirs publics. Cela contribue à remettre Saint-Brieuc Armor Agglomération sur la carte, en Bretagne bien sûr et au-delà.

Et puis il y aura aussi un certain nombre de dossiers structurants économiquement. Je pense, pour n'en citer que quelques-uns, à l'hôtel d'entreprises Totem de l'innovation, au port du Légué, à l'aéroport, voire au développement d'une filière hydrogène sur le territoire.

Le fil conducteur est simple : le meilleur rempart à la crise, autant que le meilleur filet de sécurité pour les années à venir, est la présence de chefs d'entreprise dynamiques, fiers de leurs origines, épanouis sur leur territoire et accompagnés dans leurs projets. C'est ainsi que nous pourrions contribuer à l'attractivité économique de l'Agglo... mais, au-delà, contribuer, avec les Agglomérations voisines, à un développement ambitieux, partagé et complémentaire à l'échelle du département.

Vous avez évoqué le port du Légué. Où en est-on ?

Il est essentiel de rappeler qu'il y a aujourd'hui une décision unanime des collectivités pour abandonner le projet de 4^e quai tel que présenté jusque-là. J'ai rencontré à de nombreuses reprises les utilisateurs du port et nous travaillons à une solution qui soit concertée.



J'en profite aussi pour rappeler que les communes concernées, à savoir Plérin et Saint-Brieuc, seront dorénavant parties prenantes et associées en leur nom propre. Cela corrige une sérieuse anomalie qui a largement complexifié les discussions passées. La Région pilotera le Syndicat mixte du Grand Légué, ce qui me paraît être une bonne chose. Enfin sur le fond, nous menons une étude pour l'élargissement de la participation au Syndicat mixte, je pense à Leff Armor Communauté et Lamballe Terre et Mer.

En clair, nous travaillons sur un projet qui soit réellement adapté aux besoins du territoire, dans les limites naturelles et géographiques de ce que permet le site. Nous souhaitons un projet qui entende les préoccupations et besoins des utilisateurs du port, tout en restant dans le domaine du possible financièrement.

Quelle est votre plus grande fierté ?

C'est une fierté collective. D'abord, de pouvoir animer une équipe d'élus de toutes sensibilités qui œuvrent sincère-

ment pour le territoire. Ils mettent leur expérience au service de l'intérêt commun de nos 32 communes. Cette collégialité dans la prise de décision et dans la capacité à pouvoir discuter les uns avec les autres est une véritable force. Il y a des débats, mais ils sont toujours destinés à améliorer les choses. Nous avons chacun des analyses différentes et c'est justement par ce sens du compromis que nous parvenons à faire avancer des dossiers très complexes.

Et puis la deuxième fierté collective, c'est celle d'avoir remis la Conférence des maires au cœur de la décision politique. Je suis fondamentalement attaché au mandat d'élus local, singulièrement au mandat de maire. Chacun a une légitimité et représente les habitants de sa commune. C'est essentiel qu'à ce titre, ils prennent des décisions. L'information, c'est une chose, mais la légitimité du vote de leurs concitoyens en est une autre. Nous l'avons fait à plusieurs reprises depuis le début du mandat, et c'est une réelle fierté. ●

Budget 2022

Un budget ambitieux, réaliste et pragmatique

Il s'élève à 248,97 M€ dont 141,30 M€ de dépenses réelles de fonctionnement (56,75 %) et 107,67 M€ de dépenses réelles d'investissement (43,25 %). Vincent Alleno, vice-président en charge des finances, explique comment le budget 2022 a été élaboré.

2021 aura été consacrée à la redéfinition des grandes politiques de l'Agglomération. Quelles sont les priorités qui ont guidé l'élaboration de ce budget ?

Les politiques que nous menons doivent permettre au territoire de rester dynamique et attractif. Nous devons maintenir les forces vives dans nos communes. Il faut donc que les habitants s'y sentent bien, y trouvent les emplois et les services dont ils ont besoin. C'est avec cette volonté et cette ambition que nous construisons collectivement le budget de l'Agglomération. Les postes les plus importants en termes de masses budgétaires reflètent assez bien ces priorités.

Le premier poste budgétaire est consacré à **l'environnement**, avec deux dispositifs majeurs : l'eau et l'assainissement d'une part et la collecte et le traitement des déchets d'autre part. Cette année, l'Agglo investit 13 M€ sur les 23 M€ prévus, hors réseaux, pour la nouvelle usine d'eau potable. Ce poste consacré à l'environnement comprend aussi le soutien à la filière bois, le projet alimentaire territorial, les études sur le développement de l'hydrogène vert et sur les énergies les plus adaptées pour le renouvellement de la flotte des bus.

Le deuxième poste de ce budget 2022 est justement consacré au **transport et aux mobilités**.

Nous trouvons ensuite **l'économie, l'enseignement supérieur, l'innovation et la recherche, et le tourisme** soit 20 % des dépenses. Des politiques essentielles à l'attractivité du territoire.

L'Agglomération consacre aussi 19,42 M€ de **dotations et de fonds de concours aux communes** pour qu'elles puissent mener leurs politiques locales.



Dernier poste budgétaire que je tiens à souligner : celui de **l'administration générale et des opérations financières** qui représente 14 % du budget. Il s'agit principalement de l'ingénierie dont l'Agglo dispose, c'est-à-dire les agents qui accompagnent les habitants, les associations, les acteurs économiques et les communes au quotidien. Prenons, par exemple, l'équipe de l'habitat qui accompagne les habitants ayant un projet de rénovation ou d'adaptation de leur logement. Ou encore les agents qui gèrent les multi-accueils à Quintin et à Binic-Étables-sur-Mer. Ces compétences sont essentielles au fonctionnement de l'Agglomération et à sa capacité à rendre service.

Est-ce que l'élaboration d'un tel budget impose des points de vigilance et des compromis ?

Oui et c'est un exercice que nous faisons depuis deux ans. En effet, nous avons un budget contraint par la crise sanitaire qui, entre les dépenses supplémentaires et la perte de recettes, impacte les budgets 2021 et 2022 de 11 M€.

Par ailleurs, les compétences et projets s'étaient ajoutés les uns après les autres depuis la création de notre intercommunalité en 2017. Il était devenu nécessaire de prioriser et de revoir notre plan pluriannuel d'investissement en évaluant au plus juste nos recettes et nos dépenses. Il faut tenir compte de notre capacité à mener les projets et du taux de réalisation de ce qui est programmé chaque année pour construire un budget le plus agile et sincère possible.

Lors du vote en Conseil d'Agglomération, vous avez présenté ce budget comme "volontariste". Qu'est-ce que cela signifie ?

Tout d'abord, nous avons su répondre aux besoins et aux exigences liés à la crise sanitaire en débloquant les enveloppes nécessaires à l'accompagnement des entreprises et des associations. L'Agglomération a également participé activement et financièrement au centre de vaccination : elle a pris ses responsabilités et financé sur ses fonds propres la santé des habitants.

Ensuite, nous avons dû trouver des marges de manœuvre nécessaires pour investir, sur et pour l'ensemble du territoire, en rationalisant notre plan pluriannuel d'investissement et notre budget de fonctionnement. Ainsi, tous budgets confondus, Saint-Brieuc Armor Agglomération va investir 94 M€ en 2022 dont, par exemple, 6,9 M€ pour l'habitat et les aires d'accueil des gens du voyage, 43,2 M€ pour l'eau et l'assainissement, 10 M€ pour le transport, 6 M€ pour le développement économique, l'enseignement supérieur et la recherche ou encore 1,4 M€ pour la piscine Aquabaie.

Notons que, si ces investissements améliorent le quotidien des habitants, ils contribuent aussi pleinement à l'économie locale.

Les dépenses 2022 par politiques publiques

Il s'agit des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement tous budgets confondus.

107,61 M€ ENVIRONNEMENT



Exemples d'actions :

- 28,4 M€ seront consacrés aux réseaux d'assainissement en 2022.
- 13M€ pour l'usine de l'eau. Le budget global pour ce projet est de 30 M€.
- L'Agglomération exerce une compétence nouvelle obligatoire appelée la GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, 1,4 M€.
- L'Agglomération investira 420 000 € en 2022 pour le développement d'énergies renouvelables pour ses propres bâtiments.
- La collecte et le traitement des ordures ménagères ainsi que la gestion des déchèteries représentent un budget global de 32,1 M€.

21,47 M€ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, INNOVATION ET TOURISME



Exemples d'actions :

- Entretien et modernisation des parcs d'activités, gestion immobilière, reconversion de friches industrielles, 13,93 M€.
- Aide à l'implantation et au développement des entreprises, accompagnement des start-up, des commerçants et aide à l'installation d'agriculteurs, 935 000 €.
- 521 000 € pour le fonctionnement de l'Espace Initiative Emploi.
- Rénovation et adaptation du site Beaufeuillage, 400 000 €.

30,80 M€ TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS



Exemples d'actions :

- Le réseau de transport en commun et des scolaires, 17,56 M€.
- 1,4 M€ sont consacrés au Plan de déplacement urbain : schéma cyclable, aide à l'achat de vélo électrique, stationnement vélo, aires de covoiturage...
- Développement du covoiturage grâce à un partenariat avec le réseau EHOP, 20 000 €.

8,38 M€ HABITAT



Exemples d'actions :

- Le dispositif RENOVIATION qui est un plan d'aides pour conseiller et accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation de logement, 1,86 M€.
- 870 000 € d'investissements programmés sur les aires d'accueil des gens du voyage (Ploufragan, Plérin, Plédran).

19,41 M€ DOTATIONS ET FONDS DE CONCOURS



Dotations et fonds de concours aux communes pour qu'elles puissent gérer leurs propres projets.

39,36 M€ INGÉNIERIE ET SERVICES



- Administration générale et communication ; opérations financières.
- Participation au financement de l'incendie et des secours (SDIS).
- Remboursement du capital de la dette, 4,54 M€.

10,51 M€ ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS ET POLITIQUE SPORTIVE



Exemples d'actions :

- 414 500 € de subventions aux associations sportives et de soutien au sport amateur de haut niveau.
- Saint-Brieuc Armor Agglomération consacre 70 500 € pour transporter les élèves vers ses équipements sportifs.

2,78 M€ CULTURE ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS



Exemples d'actions :

- 514 700 € de subventions pour les associations culturelles.
- 338 000 € consacrés aux musiciens intervenants dans les écoles pour rendre la musique accessible à tous les jeunes.

4,29 M€ COHÉSION SOCIALE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE



Exemples d'actions :

- Saint-Brieuc Armor Agglomération verse 1,12 M€ de subventions au Centre Intercommunal d'Action Sociale.

4,35 M€ AMÉNAGEMENT, VOIRIE ET HAUT DÉBIT



Exemples d'actions :

- Le Centre d'Exploitation Est assure des travaux d'entretien de voirie sur les parcs d'activités et réalise également des prestations pour le compte des communes (952 000 €).

Les recettes budgétaires de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Le montant total des recettes s'élève à 174,35 M€.

- Les ressources fiscales représentent **54,45 %** des recettes dont :
 - 31 % financées par les entreprises ;
 - 11,83 % par les ménages ;
 - 16,03 % par la TVA payée par les entreprises et les ménages (compensation par l'État de la taxe d'habitation).
- La Dotation globale de fonctionnement versée par l'État à toute collectivité en fonction, notamment, de son nombre d'habitants et de son potentiel fiscal et financier.

- Les subventions et participations de partenaires publics et privés aux projets de l'Agglomération (ex : subvention du Département, de la Région, de l'État, de l'Europe...).
- Les produits des services qui représentent 26,62 % des recettes (ex : recettes perçues sur les activités proposées dans les piscines).

Les investissements sont principalement financés par la capacité d'autofinancement de l'Agglomération, les subventions perçues et l'emprunt.





Ostrea

Ils recyclent des coquilles pour faire des meubles

Quatre jeunes copains ont créé Ostrea, entreprise qui transforme des déchets coquilliers en un matériau composite proche du marbre.

Ils sont quatre copains – dont trois Briochins d'origine – à s'être lancés dans l'aventure de la création d'entreprise. « *Tout a commencé par une idée de Tanguy qui a découvert, en travaillant chez son frère ostréiculteur, que les coquilles de fruits de mer étaient enfouies faute de pouvoir être recyclées ou incinérées*, raconte Camille Callennec. *Il nous a mis au défi – Maxime, Théo et moi – de trouver un moyen de les réutiliser !* »

Après plusieurs essais de recyclage menés essentiellement par Théo, artiste plasticien, « *nous avons décidé de créer Ostrea* ». L'idée s'affine alors : traiter le maximum de déchets

coquilliers afin d'en faire un matériau pour meubles design.

En janvier 2021, les quatre amis rencontrent l'équipe d'INNÔZH – le nouveau nom de ZOOPÔLE Développement (lire ci-contre) – qui les accompagne pour structurer leur démarche entrepreneuriale, intégrer, en mai, l'incubateur Émergys (Région Bretagne) et obtenir une subvention de 25 000 €. « *Innozh nous a aussi mis en contact avec ID Composite avec qui nous avons professionnalisé notre recherche et développement* », poursuit Camille Callennec.

Aujourd'hui, Ostrea a terminé sa phase de R & D. « *Nous avons obtenu un matériau composé*

de 55 à 65 % de coquillages, de liant biosourcé et d'une matrice minérale, détaille le jeune homme. *Le résultat, très esthétique, ressemble à du marbre ou à du terrazzo* (1). *Il résiste à l'eau, à la chaleur, au gras...* »

Les premiers prototypes de table basse sont en cours. « *Nous travaillons aussi sur notre chaîne industrielle*, précise Camille Callennec. *Tout va très vite, mais cela est nécessaire.* »

Les jeunes associés, tous hyper diplômés, sont prêts à quitter rapidement leurs postes à Paris et Rennes. Camille a déjà quitté Google Dublin pour se consacrer à 100 % à Ostrea. « *Nous sommes*



passionnés par l'environnement marin et les sports nautiques (planche à voile, kitesurf, plongée sous-marine). Ostrea nous permettrait d'être en accord avec nos valeurs, nos modes de vie... » ●

(1) Mélange de fragments de pierres, de marbre coloré et de ciment poli.

Plus d'infos

Ostreaofficiel

Innozh

Un nouveau nom pour une nouvelle réalité

ZOOPÔLE Développement change de nom pour devenir INNÔZH. Explications avec sa nouvelle directrice, Bénédicte Le Gouil, et son Président, Claude Saunier.



Pourquoi avoir changé le nom de ZOOPÔLE Développement ?

Claude Saunier : ZOOPÔLE Développement a été créé il y a trente ans. Depuis, son éventail d'activités s'est

élargi. Il ne se consacre plus uniquement à la production animale et à l'agroalimentaire. Son nom ne reflétait plus l'ensemble des activités de l'association.

Qu'évoque INNÔZH ?

Bénédicte Le Gouil : INNÔZH, c'est un mélange d'innovation et d'oser avec le "zh" qui marque l'attachement à la Bretagne. À ce nom est associé la baseline (sorte de slogan) "Osons l'innovation et innovons en osant" qui exprime notre ambition.

Comment se porte l'innovation sur le territoire ?

Bénédicte Le Gouil : En 2021, INNÔZH a accompagné 98 projets tous secteurs confondus : les cosmétiques, le numérique, l'environnement... Seuls 5 % d'entre

eux concernaient la production animale. Et 12 projets, dont cinq dans l'Agglomération de Saint-Brieuc, ont été labellisés Émergys, bénéficiant ainsi d'une subvention de la Région. C'est un gage de qualité, même s'il y en a d'autres. Cette performance nous place au deuxième rang parmi les sept technopoles de Bretagne.

Pour rappel, à qui s'adresse INNÔZH ?

Claude Saunier : Nous avons deux cibles quel que soit le secteur d'activité : les entreprises existantes qui souhaitent innover et les créateurs d'entreprises.

Autostar

Les stars du camping-car sont fabriquées à Saint-Brandan

L'entreprise, qui appartient au groupe Trigano, emploie près de 200 salariés et connaît une belle croissance.



Plus de cinquante ans d'existence

L'histoire d'Autostar débute dans les années 70 à Trémuson avec la société Star Caravanes, réputée pour son concept d'isolation Iso-Star. En 1986, l'entreprise menacée de fermeture est rachetée par une vingtaine de salariés qui en font une coopérative ouvrière baptisée Autostar. En 1999, cette dernière, devenue société anonyme, déménage dans une nouvelle usine à Saint-Brandan et intègre, en 2001, le groupe Trigano.

Un des poids lourds français

Le groupe Trigano, auquel appartient Autostar, fait partie, avec Rapido et Pilote, des



trois grands fabricants français de camping-cars. « Il est même leader sur le marché européen », affirme Bertrand Clerc, dirigeant d'Autostar. En moyenne 1 200 camping-cars sortent, chaque année, du site de production de Saint-Brandan. 25 % partent à l'étranger, essentiellement dans les pays scandinaves, en Belgique et en Italie. Face à une demande croissante, « qui s'est encore accentuée avec la crise sanitaire », l'entreprise compte passer à 1 500 véhicules par an. Son chiffre d'affaires annuel s'élève actuellement à plus de 50 millions d'euros.

Une entreprise moteur localement

Avec ses trois bâtiments industriels, Autostar occupe toute la zone industrielle de Launay, à Saint-Brandan. Elle fait travailler près de 200 salariés qui vivent, pour la plupart, dans l'agglomération briochine. « Nous sommes toujours à la recherche de talents en électricité, en menuiserie, en chauffage ou encore en agencement », insiste le chef d'entreprise, qui a également à cœur de former des jeunes. « Les équipes travaillent au chaud, de 8 h à 16 h... Les conditions de travail, toujours perfectibles, sont plutôt bonnes », assure Bertrand Clerc.

Une fabrication manuelle

« Les châssis Fiat ou Alko arrivent à Saint-Brandan et l'habitacle, le mobilier, le plancher... sont conçus sur place », explique le dirigeant. Plus de 3 500 pièces – dont certaines sous-traitées à des entreprises locales – sont assemblées dans l'usine brandanaise. « Contrairement à l'industrie automobile, qui produit en très grande quantité des modèles standardisés, notre fabrication est très peu robotisée et nécessite une forte intervention humaine. » 80 % de la production est ainsi réalisée manuellement.

L'innovation pour fer de lance

Autostar offre quelque 25 modèles différents « sur une gamme prestige ». Deux à trois nouveaux modèles sont proposés tous les ans pour répondre au mieux à la demande des clients. Autostar, qui s'est fait une réputation en matière d'isolation avec ses panneaux sandwich inspirés du nautisme, fait de l'innovation son fer de lance. « Notre équipe de recherche et développement (11 personnes) travaille sans cesse sur l'isolation, le chauffage, l'habitabilité, le confort en étant vigilante à deux contraintes : le poids et les consommations d'énergie », détaille Bertrand Clerc. ●

Économie





Technopole Saint-Brieuc Armor

L'Anses : un pôle de recherche d'envergure



Implanté à Ploufragan, au sein de la Technopole Saint-Brieuc Armor, le laboratoire de l'Anses Ploufragan-Plouzané-Niort travaille sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage, la sécurité sanitaire des aliments et la santé des travailleurs.

Un laboratoire et plusieurs sites

Le laboratoire de l'Anses à Ploufragan a été rejoint par celui de Plouzané, en 2010, et celui de Niort, en 2018. Il fait partie des neuf laboratoires de l'Anses en France. Il compte 205 agents, dont 180 à Ploufragan. « Un tiers de notre effectif est constitué de scientifiques travaillant en laboratoire ou en élevage », précise Nicolas Eterradosi, directeur de Ploufragan-Plouzané-Niort. Il y a aussi des techniciens de laboratoire ou spécialistes de l'élevage, ainsi que des agents techniques ou administratifs.

Des sites spécialisés

Historiquement, le site de Ploufragan est spécialisé dans les filières volailles, lapins et porcs ; Plouzané, dans les poissons d'élevage d'eau douce et d'eau de mer ; et Niort, dans les ruminants. « Cette lecture par filières s'estompe un peu et nous étudions de plus en plus des problématiques inter-filières, explique Nicolas Eterradosi. La maîtrise des antibiorésistances, par exemple, concerne l'ensemble des filières d'élevage... »

11 000 m² de laboratoire

Ces 11 000 m² de labo sont répartis entre Ploufragan, Plouzané et Niort, mais une grande partie se trouve à Ploufragan. Là, il y a même deux sites distincts séparés de quelques rues : le site de Beaucemaine et celui des Croix, derrière le Cnam et l'Espace sciences et métiers. « À Ploufragan, nous utilisons 35 bâtiments », indique le directeur.

La recherche

Le laboratoire a trois missions principales : la recherche, la référence et l'expertise/

évaluation. La recherche consiste pour le laboratoire à produire de nouvelles connaissances pour mieux maîtriser les risques sanitaires dans ses domaines de compétence. Les travaux relèvent de la recherche appliquée (résultats destinés à répondre à des questions concrètes) et sont conduits de façon multi-disciplinaire, souvent en collaboration avec les partenaires français et étrangers, institutionnels ou professionnels, du laboratoire.

La référence

Il s'agit de développer et de valider des méthodes d'analyse, d'aider les laboratoires de diagnostic à déployer ces méthodes, puis de confirmer les résultats obtenus par ces laboratoires pour les maladies animales relevant d'un contrôle par l'État. « Par exemple, tous les foyers français d'influenza aviaire, hautement pathogène, survenus depuis 2015 ont été confirmés à Ploufragan, illustre Nicolas Eterradosi. Notre laboratoire mène cette activité de référence pour 17 thématiques nationales et 5 internationales. Il co-anime le Centre de référence de l'Union européenne pour le bien-être des volailles. »

L'expertise / évaluation

Cette mission consiste à mobiliser les scientifiques du laboratoire pour contribuer à l'expertise pluridisciplinaire, collective et indépendante mise en œuvre par l'Anses. Ceci consiste à rassembler des connaissances scientifiques, à formuler des avis et recommandations sur une problématique, en réponse à la demande d'un organisme de tutelle ou d'une association. Les sujets traités sont souvent à la frontière entre

santé animale et santé humaine : « Au début de la crise sanitaire du Covid-19, les ministères de l'Agriculture et de la Santé ont ainsi sollicité les scientifiques du laboratoire travaillant sur les coronavirus des animaux d'élevages et l'Anses a émis plusieurs avis sur les risques de contamination via l'alimentation et les animaux domestiques. »

Des agents hautement qualifiés

« Nos équipes maîtrisent des techniques de pointe dans de nombreuses disciplines : bactériologie, virologie, immunologie, parasitologie, biologie moléculaire, épidémiologie, biostatistique, modélisation mathématique, comportement animal, écotoxicologie... Mais si elles sont spécialisées, elles sont toutes capables d'adapter leurs compétences à une problématique appliquée et émergente. » Un des enjeux de l'Anses à Ploufragan est d'ailleurs d'assurer la visibilité scientifique du laboratoire pour continuer à recruter et à attirer des personnes qualifiées.

L'Agglo partenaire

L'Anses de Ploufragan-Plouzané-Niort est soutenue par les collectivités territoriales sur ses différents sites d'implantation. « L'Agglomération est un vrai partenaire, conclut Nicolas Eterradosi. Elle nous accompagne quand nous devons investir dans des équipements. Cela a été le cas pour la plateforme de séquençage génétique à haut débit. L'Agglo verse également des allocations de recherche doctorale à nos étudiants. » Au sein de la Technopôle Saint-Brieuc Armor, l'Anses travaille au quotidien avec le Cnam, INNÔZH ou encore Labocéa. ●





Quartier de Brézillet

Le centre de tri bientôt démoli

Un espace de 2,5 ha sera ainsi libéré dans le quartier de Brézillet, en mutation.

Rue Pierre de Coubertin, entre la piscine Aquabaie et le rond-point de Brézillet, l'ancien Centre de tri postal va être démoli progressivement à partir de début mars. Le bâtiment principal, l'atelier et le garage à vélos vont ainsi disparaître et libérer un espace de 2,5 ha en entrée de ville.

Avant le grignotage des murs, des opérations de curage, de désamiantage et de déplombage sont nécessaires. Ces travaux devraient durer 20 semaines, soit jusqu'au milieu de l'été.

L'ensemble des déchets de démolition seront triés sur place. Le béton sera ainsi concassé afin de remblayer le vide créé. L'objectif : remettre le terrain en état pour qu'il puisse être reconstruit.

À l'heure actuelle, l'Agglomération, qui est propriétaire du site, n'a pas arrêté ses conditions de cession ou d'utilisation. « L'idée sera de coller à l'ambition que nous avons de faire de ce quartier un lieu dédié aux sports et aux loisirs », affirme Hervé Guihard, vice-président en charge de l'économie.

À quelques pas, l'ancien Marché de gros va, en effet, compléter l'offre d'Aquabaie, du Palais des congrès et des expositions, de la salle Steredenn, du club de tennis, du centre équestre ou encore du Cinéland et du bowling. Sur 2 500 m², un projet de loisirs indoor est en cours. Une partie de l'ancien Marché de gros reste disponible pour des activités, elles aussi, liées au sport et au loisir. ●

Agriculture

Un salon grand public

Le Salon de l'agriculture des Côtes d'Armor, qui se déroule les 20 et 21 mai, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc, s'adresse à la fois aux professionnels, aux familles et aux scolaires.



L'objectif du Salon de l'agriculture des Côtes d'Armor est de « favoriser la rencontre et l'échange entre les Costarmoricains et leur agriculture ». « C'est un événement important que nous avons souhaité soutenir. En effet, suite au retrait de la Chambre d'agriculture, la Société départementale de l'agriculture (SDA22) nous a sollicités pour co-organiser ce rendez-vous », explique Pascal Prido, vice-président en charge de l'agriculture à l'Agglomération. Le thème de cette édition : l'alimentation et plus particulièrement le lait et la production laitière.

Les 20 et 21 mai, près de 500 animaux seront réunis au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Des concours agricoles se dérouleront durant les deux jours. De nom-

breuses animations seront au programme : traite de vache, découverte du métier de vétérinaire, baptêmes de poney et de tracteur, mini-ferme, atelier sur la nutrition et la digestion, jeu de l'oie, quizz et jeux sur le patrimoine gastronomique ou ateliers culinaires. Les métiers du secteur agricole, et notamment ceux liés à l'innovation, seront également présentés. Enfin, un marché avec des producteurs sera ouvert le samedi.

À noter que la journée du vendredi 20 mai est plus particulièrement dédiée aux scolaires.

Salon de l'agriculture des Côtes d'Armor, les 20 et 21 mai, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Ouvert de 9h à 19h, le vendredi, et de 10h à 19h, le samedi. Entrée gratuite.

Plus d'infos

salon-agriculture.bzh

Exposants et partenaires, 07 86 01 53 83, sdaarmor@gmail.com



Démolition des tours de Balzac

Faire des déchets,
une matière première

Deux des quatre tours du quartier de Balzac (Saint-Brieuc) viennent d'être démolies. Tout un travail est mené pour que les matériaux issus de la démolition soient réemployés ou recyclés.

Avant la démolition, à l'automne, des tours des 6 et 8 bis de la rue Balzac (Saint-Brieuc), un repérage a été effectué dans les logements vides. Certains équipements ont ensuite été récupérés. Ainsi, les lavabos de moins de 10 ans et en bon état ont été descellés et stockés. Certains seront réutilisés dans les programmes de construction de Terres d'Armor Habitat, bailleur social propriétaire de ces immeubles de 10 étages. D'autres seront proposés à la vente à des partenaires.

Les portes en bois ont également été conservées afin de créer des meubles. À la régie de quartier de Balzac, l'associa-

tion Unvsti et les Compagnons bâtisseurs ont participé à un atelier de transformation de ces portes en bureaux, bornes d'accueil ou encore étagères. Une des designeuses d'"On n'est pas que des cageots" a préparé des prototypes et des méthodes de fabrication.

Autre élément des tours réemployé : les garde-corps. "On n'est pas que des cageots" propose de les utiliser pour en faire des arceaux à vélos !

Enfin, une partie du béton issu de la démolition est réemployée ou recyclée. La démolition des quatre tours va produire 27 000 tonnes de déchets de

béton. 13 500 tonnes vont être réintégrées dans le circuit de construction dont 3 500 tonnes pour combler les trous à l'emplacement des tours et 300 tonnes pour des travaux de la Ville de Saint-Brieuc. Les 9 700 tonnes restantes seront recyclées.

Ces quatre filières de réemploi ont été définies, après études, par Bâti Récup' et seront élargies lors de la démolition des tours 10 et 12 bis. Cette société de conseil en réemploi assiste Terres d'Armor Habitat dans ses efforts pour la transition énergétique. Le bailleur social est, en effet, engagé depuis janvier 2020 dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET)

porté par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

« L'objectif est d'avoir la garantie qu'on valorise les matériaux de déconstruction au maximum, assure Sarah Fruit de Bâti Récup'. Sur l'intégralité du chantier de Balzac, on devrait atteindre 55 tonnes de matériaux réemployés ! »

Pour le béton, le modèle économique n'est pas encore rentable, « mais il est important pour Terres d'Armor Habitat, en tant que producteur de déchets, de s'engager dans la reprise de cette matière recyclée pour être moteur et ainsi limiter son empreinte carbone ». ●

Habitat

Un guide pour toutes les aides

Édité chaque année et téléchargeable depuis le site internet de l'Agglo, il regroupe toutes les aides à l'habitat de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Le guide de l'habitat 2022, dans le cadre du Programme local de l'habitat (2019-2025), permet d'accompagner et d'aider au financement des projets habitat des usagers, qu'ils soient propriétaires occupants, bailleurs ou investisseurs.

Ce document, clair et synthétique, répertorie tous les dispositifs sous forme de fiches : descriptifs, bénéficiaires, conditions d'éligibilité... C'est l'outil indispensable pour tout savoir sur les aides pour lutter contre la vacance, pour accéder à la propriété, pour mettre son logement en sécurité, pour réaliser des travaux en vue de louer "abordable" ou encore pour adapter son logement au maintien à domicile.

Avec cet ensemble d'aides, Saint-Brieuc Armor Agglomération souhaite accompagner 565 rénovations de logements privés en 2022. Cela représente 1,5 million d'euros d'investissement pour la collectivité.

À noter que pour toute information habitat, l'Espace Info Habitat offre un service neutre et gratuit. Il permet d'accompagner les ménages dans leurs projets et démarches habitat.

Guide des aides habitat 2022
sur saintbrieuc-armor-agglo.fr.
Espace Info Habitat, 5, rue du 71^e régiment
d'Infanterie, à Saint-Brieuc.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 45 à 17 h 30, sauf le mardi matin.
02 96 77 30 70
infohabitat@sbaa.fr



Gestion intégrée des eaux pluviales

Le tout-tuyau, c'est fini !

Pour des raisons environnementales et économiques, l'Agglo souhaite favoriser l'infiltration des eaux de pluie par le sol.

Qu'est-ce que la gestion intégrée des eaux pluviales ?

Jusqu'à présent et partout en France, la stratégie du "tout-tuyau" régnait. L'eau de pluie était gérée comme les eaux usées : on la faisait passer par des réseaux jusqu'à un bassin tampon avant de la rejeter en milieu naturel. Or cette technique a montré ses limites environnementales et économiques. La gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) ne traite plus l'eau de pluie comme un déchet et crée les conditions pour qu'elle s'infiltre dans le sol au plus près de son point de chute.

Pourquoi le "tout-tuyau" présente-t-il des limites environnementales ?

Lorsque les réseaux sont unitaires et/ou lorsque les pluies sont abondantes, ces dernières peuvent faire déborder les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration. Ce trop-plein est rejeté, sans traitement, directement dans le milieu

naturel. La qualité de l'eau des rivières et de la mer se trouve alors dégradée, les bords des ruisseaux s'érodent par un apport trop brutal d'eau... En repensant la gestion des eaux de pluie, on alimente les nappes phréatiques, on réintègre la nature dans la ville, on crée des îlots de fraîcheur et on favorise la biodiversité.

Quelles sont les solutions ?

Dès qu'on construit ou qu'on réaménage, il faudrait éviter le plus possible d'imperméabiliser les sols et favoriser l'infiltration de l'eau en créant, par exemple, des noues plantées, des massifs drainants, des espaces verts creux, des chaussées réservoirs avec revêtement poreux... Il y a plein de solutions qui ne nécessitent pas de grosses constructions. Ainsi, à Plérin, Les Terres Blanches est un lotissement "zéro-tuyau" exemplaire alors que le terrain était argileux et en pente : l'eau de pluie est gérée à la parcelle et, dans

les espaces publics, des aménagements permettent son infiltration. Et même lors des pluies centennales de la tempête Alex (octobre 2020), aucune inondation n'a été à déplorer.

La gestion intégrée des eaux pluviales est-elle obligatoire ?

Elle est en passe de le devenir dans le futur Plan local d'urbanisme intercommunal. Actuellement, l'Agglomération sensibilise et informe ses agents, les élus communautaires et municipaux ainsi que les professionnels de la construction : architectes, maîtres d'œuvre, promoteurs, bailleurs sociaux, aménageurs... Elle peut aussi conseiller et, parfois, accompagner les porteurs de projets afin de créer une dynamique vertueuse au sein de l'agglomération. ●

Plus d'infos

Frédéric Levé, 02 96 77 62 13,
frederic.leve@sbaa.fr

Éco-délégués

Des élèves acteurs et pivots du développement durable

Depuis trois ans, les collèges et lycées doivent élire des éco-délégués. Au collège Le Braz de Saint-Brieuc, ils mènent plusieurs projets.

Ce jeudi de février, au self du collège Le Braz (Saint-Brieuc), des éco-délégués expliquent les gestes de tri à leurs camarades qui rangent leurs plateaux. Ils les sensibilisent aussi au gaspillage alimentaire car quelques assiettes, en fin de repas, restent encore bien remplies.

Cette action est un des projets menés par les éco-délégués cette année. « En novembre, ils ont visité la Maison de la terre, à Lantic, afin de s'informer sur la réduction des déchets et sur la nécessité de conserver des sols vivants, explique Mélanie Herviou, conseillère principale d'éducation, responsable des éco-délégués. Pour être identifiables, ils travaillent sur un logo qui sera floqué sur un tee-shirt. Certains ont participé à un projet vidéo avec l'Agglo dans le but de présenter leurs missions. Ils prévoient aussi d'organiser une journée de ramassage des déchets et de construire des cabanes à insectes. »

Depuis trois ans, l'élection d'éco-délégués répond à une directive nationale. Au collège Le Braz, deux éco-délégués sont élus par classe. Cela représente 40 élèves de la 6^e à la 3^e. Un "mandat" – non cumulable – qui s'ajoute à ceux de délégué de classe et d'élus au conseil de vie citoyenne. « Au total, dans une classe, trois élections se déroulent en début d'année », précise la CPE.

La mission des éco-délégués fixée par le Gouvernement : « Participer activement à la mise en œuvre du développement durable dans leurs établissements. À travers [...] des projets éco-responsables menés toute l'année, les élèves deviennent acteurs à part entière pour faire des établissements des espaces de biodiversité, à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique. »



Collecte des déchets

L'Agglo part à la rencontre de tous les ménages

Depuis le 1^{er} mars, des binômes d'enquêteurs se rendent dans les quelque 80 000 foyers du territoire pour préparer le passage à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI).



Quand démarre cette enquête ?
Elle a débuté le 1^{er} mars dans les communes de Pordic et Saint-Brandan. « Nous allons commencer par les maisons individuelles et très rapidement enchaîner par les habitats collectifs », explique Manel Majeri, coordinatrice de l'enquête.

Qui sont les enquêteurs ?
36 enquêteurs ont été recrutés et formés pendant plus de trois semaines. Ils font du porte à porte par binômes du lundi au vendredi, de 9h à 19h, et le samedi, de 9h30 à 17h. Ils sont reconnaissables à leur chasuble orange et à leur carte d'accréditation assortie d'une photo.

Quelles sont les questions de l'enquête ?
L'enquête dure à peine 15 minutes. Les enquêteurs demandent les identités, le nombre de personnes au sein du foyer, le nom du propriétaire du loge-

ment, les numéros des plaques d'immatriculation des véhicules du ménage (pour l'accès en déchèterie). « L'idéal serait de nous transmettre le numéro invariant du logement qui se trouve sur la feuille de taxe d'habitation », précise Vincent Parent, chef de projet tarification incitative. Une puce est également apposée sur les bacs des ordures ménagères et de tri (bac jaune).

À quoi vont servir ces puces ?
La puce posée sur le bac marron permettra de comptabiliser le nombre de fois où il aura été vidé par les rippeurs pendant l'année. En effet, « la part variable de la TEOMI sera calculée en fonction du nombre de fois où le bac d'ordures ménagères sera collecté », explique Vincent Parent.
La puce sur le bac jaune permettra un suivi des tournées et des usages.

Les puces mesurent-elles le poids des bacs ?

Non, c'est le nombre de prélèvements du bac et sa taille qui sont pris en compte et non son poids. Pour la collecte, il convient donc de mettre dans la rue un bac d'ordures ménagères bien rempli.

Est-il possible de demander à changer de bac durant l'enquête ?

« Les conteneurs ne pourront être changés que si le bac est défectueux ou s'il ne correspond pas à la taille du foyer, indique Manel Majeri. Augmenter la taille d'un bac ne va pas dans le sens de la politique de réduction des déchets. »

Comment fonctionne la puce ?

Elle n'est activée que lorsqu'elle est en contact avec le camion. « Le bac n'est pas localisable, mais il le devient, finalement, au contact du camion qui, lui, est géolocalisé », précise Vincent Parent. Le système de puces empêche que le même bac soit ramassé deux fois dans la même journée.

Le puçage est-il obligatoire ?

« S'il n'y a pas d'obligation réglementaire, il est difficile de faire autrement, car à partir de juin 2023, les bacs d'ordures ménagères sans puce ne pourront plus être collectés », indique le chef de projet.

Comment cela va-t-il se passer dans les collectifs ?

Les habitants d'immeuble disposeront d'un badge qui

leur permettra d'accéder aux bacs collectifs.

Comment sera calculée la part incitative de la taxe ?

La taxe comprendra une part fixe et une part variable, qui est qualifiée d'incitative. La proportion de ces deux parts reste à déterminer par les élus. « Le montant de la part incitative sera calculé en fonction du nombre de levées et de la taille du bac. »

Quand va-t-on passer à la TEOMI ?

Le passage à la TEOMI est prévu le 1^{er} janvier 2024. La période de juin à décembre 2023 permettra de réaliser des tests et d'ajuster le calcul de la TEOMI.

Pourquoi introduire de l'incitatif dans la taxe ?

« Le but est environnemental : pour inciter les habitants à réduire leur production de déchets, argumente Vincent Parent. L'incitatif permet également une certaine équité entre les ménages, c'est-à-dire qu'une partie de la taxe est liée à notre consommation. Enfin, son but est économique car il est un moyen de compenser l'augmentation du coût de traitement des déchets liée essentiellement à la taxe nationale sur les activités polluantes. » ●

Plus d'infos

saintbrieuc-armor-agglo.bzh

02 96 77 30 99

Banque alimentaire

Les besoins ont augmenté de 10 %

L'ouverture, il y a quatre ans, d'une antenne à Ploufragan a permis à la Banque alimentaire des Côtes d'Armor de se développer et de répondre aux besoins toujours croissants de la population.

Présente en Côtes d'Armor depuis 1984, la Banque alimentaire disposait déjà d'un entrepôt à Saint-Brieuc en 2011. Mais l'antenne briochine n'a été créée qu'en 2018 et s'est installée, en mars 2019, aux Châtelets (Ploufragan), dans un hangar de 500 m².

Aujourd'hui, une salariée à mi-temps et une cinquantaine de bénévoles font fonctionner cette plate-forme de distribution. « Contrairement à d'autres associations, la Banque alimentaire n'est pas en contact direct avec les bénéficiaires. Nous récupérons des denrées que nous distribuons à des associations et à des centres communaux d'action sociale (CCAS), explique Hélène Oliviero, responsable de l'antenne

locale. Ces structures se chargent ensuite de l'accompagnement alimentaire dans des épiceries sociales, en distribuant des "paniers" ou "colis", en proposant des repas partagés... »

Comme au niveau national, le nombre de bénéficiaires de la Banque alimentaire des Côtes d'Armor a augmenté depuis la crise sanitaire : + 10 % en 2020 par rapport à 2019 (10 819 au total). « Via les Maisons du Département et des partenaires comme Adaléa et la Croix-Rouge, nous avons répondu aux besoins d'habitants qui n'entrent pas dans les critères d'éligibilité aux aides des Restos du cœur ou du Secours populaire », explique Thérèse Jousseume, bénévole.

Certains CCAS ont aussi fait appel, pour la première fois, à la Banque alimentaire. « Tout est à 0,31 € le kilo, les denrées comme les produits d'hygiène ou pour bébé. Cela signifie qu'avec 50 € dépensés auprès de la Banque alimentaire, un CCAS peut "offrir" 332 repas alors qu'avec 50 € de chèque d'accompagnement per-

sonnalisé, il n'en fournit que 28 », insiste Thérèse Jousseume. « L'avantage de nos "paniers" CCAS, c'est qu'ils répondent aux besoins des bénéficiaires tout en essayant de garantir un certain équilibre alimentaire », assure Hélène Oliviero.

Pour s'approvisionner, la Banque alimentaire récupère tous les matins les invendus des commerces partenaires. Elle s'appuie aussi sur les collectes nationale (novembre) et de printemps (6 et 7 mai), sur des dons ou, à la marge, sur des subventions.

Bien sûr les besoins en denrées alimentaires et en bénévoles augmentent tout autant que les demandes d'aide. « Tout commerce, toute personne, toute collectivité... qui souhaite nous aider est bienvenu », conclut Hélène Oliviero. Des ressources nécessaires pour que l'association poursuive ses actions et mène les différents projets en cours : la réalisation d'une cartographie de la précarité alimentaire et la création d'une épicerie sociale itinérante qui répondrait aux besoins en milieu rural. ●



Hélène Oliviero (à droite), responsable de l'antenne de Ploufragan, et Thérèse Jousseume, bénévole.

L'Agglo à votre service



Accueil des gens du voyage

Prévoir pour plus de sérénité

L'été, comme à Plaine-Haute, certaines communes mettent des terrains à disposition des gens du voyage. Cet accueil encadré par l'Agglo permet d'éviter les stationnements sauvages.

« La première fois que des gens du voyage se sont installés sur le parking du terrain de foot, c'était en 2007 », se souvient Philippe Pierre, maire de Plaine-Haute. Aux beaux jours, des familles s'étaient installées quelques jours également en 2010,



Philippe Pierre, maire de Plaine-Haute, et Nelly Josselin, secrétaire générale, sur le terrain qui peut accueillir des gens du voyage, du 15 juin au 30 juillet.

2015, 2017... Il s'agissait alors de stationnements "sauvages", c'est-à-dire qu'aucune autorisation n'avait été demandée en mairie ou auprès de l'Agglomération qui gère l'accueil des gens du voyage. « Mais il n'y a jamais eu de soucis à part en 2010 où le terrain avait été laissé en mauvais état, précise l' élu. Il faut dire qu'il y avait

eu 18 caravanes contre 10 au maximum habituellement ! »

En 2019, la municipalité de Plaine-Haute décide, « par solidarité », de passer une convention avec Saint-Brieuc Armor Agglomération. « Nous mettons le parking et les sanitaires à disposition des gens du voyage du 15 juin au 30 juillet, pendant la trêve du club de foot », explique Philippe Pierre. Cela permet, lors des déplacements familiaux fréquents en été, de trouver une solution d'accueil encadrée. Les familles préviennent l'Agglo de leur arrivée et cette dernière leur propose un terrain.

À Plaine-Haute, l'Agglomération a posé un compteur électrique et installe des containers pour les déchets. « Tout est prévu : en début de séjour, les gens du voyage paient une redevance forfaitaire à l'Agglo et signent une convention de stationnement avec elle et la commune. Et en fin de séjour, nous facturons à l'Agglomération les consommations d'eau effectives. »

Une organisation qui convient bien au maire qui ne déplore aucun désagrément ou aucune plainte des riverains. « Il y a un ou deux ans, les agents municipaux n'ont même pas eu à intervenir tellement le terrain avait été laissé propre ! » assure-t-il. « Et c'est bon pour l'économie locale, ajoute Nelly Josselin, secrétaire générale, car les familles consomment dans les commerces du bourg. »

D'autres communes, comme Plaine-Haute, proposent des terrains, l'été, sur des périodes qu'elles déterminent en amont : Saint-Brieuc, Plérin, Plourhan, Trégueux, Langueux, Ploufragan, La Méaugon et Binic-Étables-sur-Mer. ●

L'Agglo à votre service



Des mises à disposition ponctuelles

Joël Batard, élu missionné gens du voyage à l'Agglomération, compte sur la solidarité des communes.

Pourquoi l'Agglomération demande-t-elle aux communes de mettre des terrains à disposition pour accueillir des gens du voyage ?

Nous sollicitons les communes pour qu'elles identifient un terrain pouvant accueillir ponctuellement des gens du voyage. Ces sites permettent de répondre à une demande saisonnière de stationnement. En effet, d'avril à fin septembre, les familles de voyageurs se déplacent davantage et nos huit aires d'accueil – occupées sur le long terme par des familles locales – ne permettent pas de les accueillir.

Est-ce une obligation pour les communes ?

Non, il s'agit davantage de solidarité. L'Agglomération, en revanche, via un schéma départemental, a l'obligation de prévoir les conditions d'accueil des gens du voyage. Ce schéma est soumis à la validation de la Préfecture. Cette année, après deux ans de restriction des déplacements, on peut s'attendre à davantage de demandes de stationnement et il est nécessaire de les anticiper.

Le terrain de grand passage entre Pordic, Plérin et Trémuson ne permet pas d'absorber ces flux ?

La vocation de ce terrain est d'accueillir les familles lors des grands passages, événements religieux programmés à l'avance par les pasteurs. Ils peuvent réunir jusqu'à 300 caravanes deux à trois fois par été pendant 15 jours. C'est déjà beaucoup pour les riverains.

Quel est l'intérêt pour les communes de mettre un terrain à disposition ?

Cela permet d'encadrer au mieux l'accueil des gens du voyage (lire ci-contre) et d'éviter les stationnements "sauvages", avec tous les désagréments qui en découlent. L'Agglo, dès que cela est possible, se charge de garantir un accès à l'eau, à l'électricité et à des sanitaires. En contrepartie, les gens du voyage paient un forfait à la semaine et signent une convention de stationnement. Rappelons que la commune définit la période de mise à disposition et, avec l'aide de l'Agglo, la capacité d'accueil du terrain.

L'économie sociale et solidaire, une vraie alternative

Économie sociale et solidaire

“Alors qu'elle existe depuis des siècles, l'économie sociale et solidaire (ESS) est encore méconnue. Parfois, elle souffre même d'idées reçues. Dans ce dossier, quelques témoignages permettent de donner un petit aperçu de ses champs et formes d'action. Aujourd'hui, comme après chaque transition sociétale, l'ESS apparaît comme une alternative à l'économie “classique”. Une démarche de découverte et de sensibilisation des élus et agents de l'Agglo vient de s'achever. Elle ouvre de nouvelles perspectives.

Interview

« L'humain au cœur du projet »

Laurence Falkenstein, présidente de Rich'ESS, et Patrice Hénaff, directeur de ce pôle de l'économie sociale et solidaire (ESS) (1), apportent leur éclairage sur l'ESS.

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire, ESS ?

Laurence Falkenstein : La loi ESS 2014 donne un cadre à l'économie sociale et solidaire et la définit par ses statuts. Elle regroupe ainsi les associations, les mutuelles, les coopératives, les fondations et les entreprises solidaires d'utilité sociale. À ces statuts s'ajoutent des valeurs fondamentales : l'humain au cœur du projet, la gouvernance démocratique (une personne = une voix), le partage et le réinvestissement des bénéfices et des écarts de salaires raisonnables. Ce n'est pas inscrit, mais l'ancrage territorial et le respect de l'environnement sont également inhérents à l'ESS.

Depuis quand parle-t-on d'ESS ?

Patrice Hénaff : Elle a finalement toujours existé, mais prend une place particulière dans la société française avec Jean-Baptiste André Godin, le fondateur des poêles Godin. En 1880, cet industriel a transformé son entreprise en coopérative de production dont les bénéfices finançaient les écoles, les caisses de secours, les logements, les salles de spectacles...

L'objectif de son Familistère : offrir de bonnes conditions de vie à ses ouvriers.

L'ESS peut-elle être respectée dans tous les secteurs d'activités ?

L.F. : Elle est présente dans l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie, depuis les services aux entreprises et aux personnes jusqu'à l'industrie, en passant par l'agriculture, le commerce ou le bâtiment.

Est-elle compatible avec la recherche du profit ?

P.H. : Pendant des années, dans les associations notamment, la question de l'argent était taboue. On aimait son travail et cela devait suffire... Or il faut gagner de l'argent pour que les salariés soient payés correctement. Il faut de l'argent pour investir. Le profit, oui bien sûr, si on l'utilise à bon escient.

Constatez-vous un attrait pour l'ESS ?

L.F. : Les deux années de crise sanitaire ont provoqué des changements de vie, des questionnements, une quête de sens... Certaines personnes ont envie de travailler autrement et se tournent effectivement vers l'ESS.

P.H. : Les jeunes, eux aussi, sont sensibles à l'ESS. Parmi les étudiants en enseignement supérieur, 80 % souhaitent donner du sens à leur travail et 60 % d'entre eux envisagent de s'engager dans l'ESS. Notons aussi que certains chefs d'entreprise commencent à comprendre qu'intégrer des valeurs de l'ESS, tel que le partage des bénéfices, peut répondre aux problématiques actuelles de recrutement.

Les élus de l'Agglomération ont aussi montré leur intérêt pour ce modèle.

P.H. : La démarche de sensibilisation des élus et agents de l'Agglo à l'ESS (lire ci-contre) est exemplaire et unique en France. Elle va servir d'exemple ! Les élus ont un rôle à jouer en menant des projets ESS et/ou en les accompagnant.

Quelles sont les missions de Rich'ESS ?

L.F. : Rich'ESS a été créée en 2010 et fédère une soixantaine de structures de l'ESS. L'association a donc un rôle d'animation de ce réseau. Elle travaille aussi à la promotion de l'ESS et à l'accompagnement à la création d'entreprises ESS.

P.H. : Notre réelle spécificité est d'analyser les besoins émergents auxquels pourrait répondre l'économie sociale et solidaire.

Rich'ESS va intégrer le Totem de l'innovation.

P.H. : Via le propulseur Tag 22, nous allons accompagner, au sein du Totem, des projets collectifs ou à potentiel collectif de l'ESS et de l'innovation sociale. On sera notamment aux côtés d'INNÔZH qui va suivre des projets d'innovation d'usage et technologique. Des collaborations, des échanges vont très probablement naître car certains projets allient à la fois l'innovation sociale et l'innovation technologique ou d'usage... Cela sera forcément enrichissant et bénéfique pour le territoire. ●

(1) Rich'Ess intervient sur les territoires de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Lamballe Terre et Mer.

Laurence Falkenstein et Patrice Hénaff, respectivement présidente et directeur de Rich'ESS.





Rich'ESS a organisé des rencontres pour les élus et les agents de l'Agglo, comme ici à Binic-Établès-sur-Mer.



Sensibilisation

L'Agglo propulseur d'ESS

Bruno Beuzit, conseiller délégué à l'économie sociale et solidaire, explique pourquoi et comment il souhaite favoriser le développement de ce type d'économie.

Vous avez engagé toute une démarche de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire. Comment est-elle née ?

Lors de ma prise de mandat, j'ai tout de suite souhaité travailler avec les 32 communes de l'Agglomération. C'est ensemble, avec les élus de terrain, que nous pourrions engager des projets d'économie sociale et solidaire (ESS). C'est pourquoi, j'ai demandé à chaque commune de désigner

un correspondant ESS. Presque toutes les communes ont répondu présent ! Ensuite, j'ai estimé qu'il était nécessaire de faire découvrir l'ESS aux élus et techniciens de l'Agglo et des communes. Pour cela, nous avons été accompagnés par Rich'ESS, pôle de l'ESS dans le Pays de Saint-Brieuc.

En quoi consiste cette démarche ?

Rich'ESS a défini tout un programme de rencontres, de visites, de temps d'échanges sur la période de mars 2021 à mars 2022. Nous avons, par exemple, visité l'atelier de revalorisation des textiles Artex, à Languieux, découvert le village de Mellionec où beaucoup d'emplois directs sont liés à l'ESS ou encore partagé des expériences de démocratie participative.

Quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

Elle a été très riche. La plupart d'entre nous se sont rendu compte qu'ils connaissaient, sans le savoir, des entreprises ou des structures de l'ESS. Et beaucoup d'élus estiment désormais que ce type d'économie répond à des attentes sociales et peut permettre de créer de l'emploi non délocalisable. Elle n'est pas réservée aux grandes métropoles et peut très bien s'appliquer en milieu rural. Reste maintenant à impulser des projets !

Après cette démarche d'un an, comment définiriez-vous l'ESS ?

Pour moi, c'est avant tout une économie qui répond aux besoins des habitants du territoire. À cette économie de "sens" s'ajoutent des décisions collectives et des valeurs de partage.

Quel peut être le rôle des communes ?

Soit les communes, face une problématique, considèrent que l'ESS peut apporter une réponse. Soit, elles accompagnent, avec l'aide de l'Agglo, des citoyens qui portent un projet d'ESS.

À quels types de projets pensez-vous concrètement ?

Les Ehpad, par exemple, ne répondent plus forcément aux besoins de tous les seniors. Un nouveau modèle peut être imaginé, comme des logements associatifs mixant petite enfance et vieillesse. Face aux problématiques de logements, les communes pourraient acheter des terrains pour créer du foncier solidaire... Ou encore en matière de santé, des communes pourraient, comme Plaintel récemment, créer des mutuelles communales. La Mairie se pose en intermédiaire et joue sur l'effet de groupe pour négocier des tarifs attractifs et de bonnes garanties. ●

788 établissements ESS dans l'Agglo dont :

- **638** associations
- **2** fondations
- **111** coopératives
- **37** mutuelles

11 537 salariés de l'ESS dans l'Agglo

Chiffres Insee





Claude Loncle, Marion Bouchevreau et Catherine Mayer.

Coopérative de consommateurs

La Gambille se recentre sur ses valeurs

Le travail de cette société coopérative, qui compte cinq magasins dans l'Agglo et plus de 80 salariés, est dicté par les orientations de ses quelque 13 000 sociétaires.

Le fonctionnement de La Gambille est empreint de son histoire. Début des années 80, des consommateurs de Saint-Brieuc et des alentours se regroupent pour acheter des produits bio, très mal distribués à l'époque. En 1983, ils fondent une coopérative de consommateurs qu'ils baptisent La Gambille, nom faisant référence à une chanson de Jacques Higelin (1).

Le principe est simple : chaque client de La Gambille peut devenir sociétaire en faisant l'acquisition d'une part sociale de 26 € valable à vie pour bénéficier de tarifs préférentiels et pour participer aux assemblées générales annuelles. C'est dans cette instance que sont prises les grandes orientations de l'entreprise, comme l'affectation des bénéfices. « Et ce sont les sociétaires – plus de 13 000 aujourd'hui – qui élisent le conseil de surveillance en charge de nommer le directeur, explique Claude Loncle, président du directoire de La Gambille depuis le 1^{er} février 2020. L'assemblée générale a même le pouvoir de me révoquer. »

Peu fréquentées au cours des années 2010, les AG ont, depuis 2019, vu leurs nombres de participants gonfler. « Les sociétaires consom'acteurs observant quelques pratiques qui leur apparaissent comme des dérives de l'esprit coopératif ont souhaité reprendre les rênes », assure Catherine Mayer, vice-présidente du conseil de surveillance.

Un tout nouveau directoire a ainsi été désigné et plusieurs objectifs lui ont été fixés : redonner confiance et sérénité aux salariés, baisser les prix en réduisant les marges, introduire davantage de produits locaux et revoir la politique de développement de l'entreprise.

« Depuis près de deux ans, nous avons beaucoup travaillé et progressé sur ces différents points, estime Claude Loncle. J'ai notamment souhaité que le directoire soit ouvert, sur candidature, à des salariés cadres et non-cadres. » Certains prix ont baissé de 5 à 8 %, « sans négocier les prix avec les fournisseurs », et « pendant la crise sanitaire, nous avons introduit des produits de producteurs locaux privés de marché ». Quant au développement, « nous voulons garder l'esprit épicerie de proximité et cherchons une solution pour maintenir La Gambille dans le quartier de Robien », poursuit Catherine Mayer.

Membre du réseau Biocoop, La Gambille porte également ses valeurs notamment en matière de transition écologique et de responsabilité sociétale des entreprises. « La création du Tipi des Possibles en 2017 va dans ce sens : ce lieu, au cœur du magasin de Tréguieux, permet de mener des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, à la réduction des déchets, au jardinage au naturel... » ●

(1) « Encore une journée de foutue » (1982).

Association

Cette recycle

Florence Gallon a réalisé son rêve : ouvrir une recyclerie, Seconde Nature, dans laquelle règne le respect de l'humain et de l'environnement. Des valeurs qui, selon elle, fondent l'économie sociale et solidaire.

« Le dos en vrac » après des années de menuiserie, Florence Gallon, suit une formation de moniteur d'atelier à Emmaüs en 2010. C'est la révélation ! « Je me suis dit que c'était dans une structure comme celle-là que je voulais travailler. Le matin, on passe peut-être une heure à dire bonjour à tout le monde, à s'enquérir des autres, mais ça ne nuit en rien à l'efficacité du travail. »

Dix ans plus tard, après deux formations auprès du propulseur d'entrepreneuriat collectif Tag22 (1) et quelques vicissitudes, cette Binicaise réalise enfin son rêve : ouvrir une recyclerie qui porte ses

Société coopérative et participative

« Nous voulons que chaque salarié trouve du sens à son travail »

Väl, entreprise spécialisée dans l'isolation, est une société coopérative et participative (SCOP). Un mode de fonctionnement en accord avec ses valeurs environnementales.

Tout a commencé à quatre. « Nous travaillons dans la même entreprise d'isolation et nous avons le sentiment que nous pouvons faire mieux au niveau technique, environnemental et tarifaire », raconte Hervé Leclerc, un des quatre fondateurs de Väl.



rie était « réalisable »

valeurs. « Ne laisser rien, ni personne sur le bord du chemin », « Tout se transforme, rien ne se perd, tout se crée... », « Tout être humain, quelles que soient ses difficultés, est toujours porteur de capacités » sont les trois principes que Florence Gallon revendique haut et fort au quotidien.

Si cette dynamique quinquennale a mis du temps à mûrir son projet, tout s'emballe à partir de la création, en mai 2019, de l'association Réc'UpAction. « En mars 2020, on entrepose les premiers dons d'objets, de vêtements, de livres... chez moi, raconte-t-elle. En juin, l'association Adaléa nous propose de déposer nos stocks dans un de ses locaux briochins et d'organiser des ventes éphémères. Fin février 2021, la Mairie de Binic-Étables-sur-Mer nous met à disposition 250 m² au centre technique municipal et, le 8 mai, on ouvre Seconde Nature. »

Aujourd'hui, la recyclerie compte deux temps partiels, deux emplois civiques et une quarantaine de bénévoles. L'une des salariées est une ancienne bénévole recon-

nue travailleuse handicapée. « Si Seconde Nature est une association, il est inscrit dans les statuts que nous sommes une structure d'emplois pérennes. Il est donc important, selon moi, qu'elle crée rapidement de l'emploi », précise sa fondatrice qui refuse le titre de « directrice ».

En huit mois d'exercice, Seconde Nature a reçu et trié 11,3 tonnes de dons. « Seuls 51 kg, soit 0,4 % des dons, ont fini à la déchèterie », se félicite Florence Gallon. Le reste a été remis en état et vendu en boutique à prix solidaires ou confié à des partenaires comme les Paralysés de France, les Bébés du cœur, le Secours populaire, Des chemins et des rêves...

Déjà l'espace devient trop petit. « Pour fonctionner convenablement et embaucher, il nous faudrait près de 1 200 m² dont 500 m² d'espace de vente. » ●

Seconde Nature, 2, rue de la Ville Gautier, à Binic-Étables-sur-Mer. Dépôt des dons sur rendez-vous. Ouverture de la boutique,



Florence Gallon (à gauche) avec une bénévole et deux jeunes en emploi civique.

les mercredi et samedi, de 10 h à 18 h, et le vendredi, de 14 h à 18 h. 06 13 93 07 65, seconde.nature22@gmail.com

1. Ces formations sont dispensées au sein de Rich'ESS, pôle de développement de l'économie sociale et solidaire.

« J'avais la cinquantaine passée et pensais changer d'activité jusqu'à ce que je rencontre, au salon de la Création et reprise d'entreprise, le président de l'union des SCOP de Bretagne. Il m'a convaincu de monter une SCOP dont la philosophie me correspondait vraiment. »

En mars 2015, les quatre anciens collègues montent donc la SCOP Vål. L'idée : miser sur le collectif. « Chacun a une fonction sans lien hiérarchique, les grandes décisions sont prises collectivement, les écarts de salaires raisonnables, les bénéfices redistribués, explique Hervé Leclerc, gérant élu, qui n'hésite pas à donner un coup de main sur un chantier. Un fonctionnement qui favorise l'implication de chaque collaborateur.

Depuis trois ans, l'activité de l'entreprise plérinaise se développe plus rapidement. Ainsi, de 2020 à 2021, le chiffre d'affaires de Vål a progressé de 62 %. Et en quelques années, le nombre de salariés est passé de 4 à 9. Une évolution encourageante qu'il a fallu gérer. « On s'est rendu compte que l'esprit de la SCOP ne convenait pas à tout le monde. Il

faut savoir partager, être solidaire... Je n'ai pas l'esprit d'un chef, mais j'ai dû, à certains moments, faire preuve d'autorité. »

Après quelques déceptions, l'équipe a donc décidé de rendre le sociétariat obligatoire. « Au bout de deux ans chez Vål, chaque salarié doit injecter 5 000 € minimum dans l'entreprise. Cela peut se faire progressivement, par exemple, par prélèvement sur le salaire et/ou sur la redistribution des bénéfices. » Ces derniers sont, en effet, redistribués aux socié-

taires sous forme de dividende (15 %), aux salariés (40 %) et réinjectés dans l'entreprise (45 %).

Véritable satisfaction : l'entreprise, qui propose l'isolation des toitures, des murs et des planchers bas, utilise des matériaux biosourcés et est agréée RGE Éco Artisan (reconnue garante de l'environnement). Elle a réussi à tisser des liens de confiance avec ses clients. « On ne cherche pas le chiffre d'affaires à tout prix. Nous voulons être efficaces. »



Hervé Leclerc, Laëtitia Béral et Thierry Le Creff.





Clara Luciani



Laylow



Phœnix

Art Rock

Une 39^e bouffée de culture

Après deux printemps sans Art Rock, le festival revient dans son format habituel les 3, 4 et 5 juin. Un programme pluridisciplinaire, riche et éclectique.

Un retour à la normale

Après un an d'absence et une version allégée en septembre 2021, Art Rock revient dans son format habituel. « On va retrouver la Grande Scène de Poulain Corbion, la Scène B, le Village, le Forum et le théâtre de La Passerelle... se réjouit Carol Meyer, directrice du festival. Cela va marquer le point de départ d'un retour à la normale. Les gens en ont besoin, les artistes et nous aussi. »

Une affiche mystérieuse et apaisante

L'affiche a été réalisée par Kévin Lucbert, artiste français qui dessine au stylo bille. Pour Art Rock, « il a imaginé un paysage luxuriant peuplé de personnages énigmatiques, endroit merveilleux comme intrigant [...] ». « Elle inspire la sérénité », constate Carol Meyer. Comme la réponse à une nécessité impérieuse. Les œuvres de Kévin Lucbert seront à découvrir, durant le festival, à la Galerie du Forum de La Passerelle.

Des artistes du moment et des surprises

La crise sanitaire a chamboulé les calendriers des concerts, généré des reports, mais finalement « nous n'avons reprogrammé que trois noms prévus en 2020 », constate Alice Boinet, programmatrice du

festival. « Le public a besoin de voir les artistes du moment et je pense que nous avons réussi à créer un doux mélange entre ce que tout le monde attend et des découvertes. »

Une programmation très française

Les têtes d'affiche sont toutes les trois françaises, mais évoluent dans des univers musicaux très différents : Clara Luciani, qui a remporté deux Victoires de la musique (artiste féminine et album de l'année), Laylow, « le prince du rap indépendant » adulé des ados, et Phœnix, groupe de pop-rock qui marque son grand retour sur scène à Art Rock (première mondiale). Autres artistes attendus : Juliette Armanet, Gaël Faye, Jane Birkin, Gazo ou encore Peter Doherty, le seul artiste étranger de cette énumération, accompagné de Frédéric Lo – un Français – et de musiciens des Babyshambles. Les surprises, elles, sont un peu plus internationales et sont toujours à découvrir sur la Scène B et au Forum. Quelques noms en vrac : les Rennais de Gwendoline, les Costarmoricains d'Agave, Les Filles et Christopher accompagnés par Art Rock et Bonjour Minuit, la chanteuse hispano-française November Ultra ou encore le duo français déjanté et bête de scène qui fermera le festival, Gargantua.



De la danse et de la réalité virtuelle

Le Théâtre de La Passerelle laissera place à la danse, le vendredi et le samedi, avec le spectacle d'Olivier Dubois, "Itmahrag". Avec cette nouvelle création, le chorégraphe propose une vision singulière de l'Égypte actuelle et une danse « incendiaire ». Avec l'exposition "Mirages & miracles", au musée de Saint-Brieuc, et "Faune", dans les rues du centre-ville et du Légué (côté Plérin), les artistes Claire B et Adrien M, associés au collectif Brest Brest Brest, allient graphisme et réalité virtuelle. À noter que l'expo du musée sera visible un mois, du 20 mai au 19 juin.

Rock'n Toques et le village

Le village va prendre ses quartiers place de la Résistance avec le collectif de restaurateurs Rock'n Toques et les musiciens du métro. Cette année, le chef étoilé Nicolas Adam préparera un plat avec Juliette Armanet. ●

**Le programme et la billetterie sur artrock.org.
Places disponibles via le pass Culture.**



Maison de la Baie

Si on allait au musée !

L'exposition permanente de la Maison de la Baie est ouverte toute l'année. Elle permet de découvrir la baie de Saint-Brieuc et son fonctionnement.

Quel est le thème de l'exposition permanente de la Maison de la Baie ?

Elle permet de découvrir le fonctionnement de la baie de Saint-Brieuc, du Cap Fréhel à Paimpol : sa géologie, ses marées, sa faune, sa flore... « Elle peut être une bonne entrée en matière avant de se promener dans la Réserve naturelle, mais elle peut aussi fournir des éléments de compréhension après une balade », assure Bruno Chrétien, responsable de la Maison de la baie. L'ambition de cette exposition : faire connaître et comprendre la baie pour favoriser son respect et sa préservation.

À qui s'adresse-t-elle ?

« Cette exposition ne s'adresse pas à des puristes », indique Bruno Chrétien. Elle est adaptée à tous même aux enfants. Toute une série d'anecdotes ponctue le parcours et permet de capter l'attention des plus jeunes. C'est dans cet esprit qu'on apprend que de vraies mygales se cachent dans les dunes de Bon Abri, que des pingouins

séjournent dans la baie ou que la moule se gorge d'eau en prévision des marées basses... Des livrets-jeux sont remis aux enfants qui peuvent les remplir tout au long de la visite. Et les supports variés – films, maquettes, cartes à retourner, mises en scènes, aquariums... – rendent la découverte ludique.

Et pour les adultes ?

« L'exposition offre différentes grilles de lecture, explique Bruno Chrétien. Le phénomène des marées, par exemple, est expliqué pour les enfants, mais aussi, de façon plus technique, pour les adultes ou les ados. »

Comment est-elle construite ?

Sept grandes thématiques sont abordées les unes après les autres : la présentation générale de la baie, les falaises, les marées, les dunes et la baie à marée basse, la monde sous-marin, les oiseaux et enfin la baie et l'homme.

Quelle est son originalité ?

L'exposition a été imaginée et créée par l'équipe de la Maison de la Baie, qui connaît particulièrement bien la baie et la Réserve naturelle. Tous les films, toutes les photos et tous les témoignages ont été produits sur

place. De même, les fresques et dessins ont été réalisés par un illustrateur naturaliste, grand connaisseur de la faune et de la flore.

Peut-on enchaîner avec une exposition temporaire intérieure et/ou extérieure ?

« Tout à fait ! Les expositions temporaires mettent le focus sur un aspect de la baie qu'elles approfondissent. Elles permettent d'aller plus loin dans la découverte. Elles peuvent aussi aborder différents sujets liés à la nature, à la biodiversité, à la préservation de l'environnement au sens large. »

Ce musée est-il accessible aux personnes handicapées ?

Le musée et les expositions sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des livrets de visite sont aussi disponibles en braille et en gros caractères. ●

Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion.
Entrée : de 2,50 à 4 €, gratuit pour les moins de 6 ans. Billet couplé Maison de la Baie et Briqueterie : de 4 à 6 €. Pass annuel pour les deux musées : de 6 à 10 €. Visites guidées possibles pour les groupes sur réservation.

Plus d'infos
saintbrieuc-armor-agglo.bzh
02 96 32 27 98

Expositions

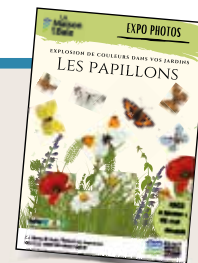
Les papillons investissent la Maison de la Baie

Les expositions intérieure et extérieure sont toutes les deux consacrées à ce bel insecte.

Par le jeu des formes et des couleurs qui le représente et le texte humoristique qui l'accompagne, chaque papillon de l'exposition "Papillons : entre art et nature", à l'intérieur du musée, rappelle l'univers d'un artiste. L'ensemble est présenté à la manière d'une collection, comme celles que l'on retrouvait dans les premiers cabinets de curiosités. Mais les papillons sont avant tout des insectes diurnes et nocturnes, présents dans des milieux divers, qui assurent la pollinisation des plantes cultivées et contribuent à la biodiversité en France et en Europe.

À l'extérieur de la Maison de la Baie, une autre exposition, "Explosion de couleurs dans vos jardins : les papillons", fait découvrir, grâce à de superbes photos, les papillons qui nous entourent. Double objectif pour cette expo : contribuer à une meilleure connaissance et à une meilleure préservation de ces insectes.

"Papillons : entre art et nature", jusqu'au 8 mai, à la Maison de la Baie.
Tarif : entrée musée (voir ci-dessus). "Explosion de couleurs dans vos jardins : les papillons", jusqu'au 22 mai, à l'extérieur du musée. Gratuit.



Canicross

Plédran accueille les championnats du monde

Plus de 800 athlètes et 1 000 chiens de course sont attendus du 29 avril au 1^{er} mai dans la commune qui, avec son bois, dispose d'un terrain de jeu idéal.

Le canicross, c'est quoi ?

Cette discipline consiste à courir avec son chien relié par une longue élastique à sa ceinture. « Le maître porte plus exactement un baudrier et le chien un harnais », explique Floriane Talec, secrétaire de Canicrossbreizh, l'association plédranaise organisatrice des championnats du monde ICF 2022. Ce sport peut se pratiquer avec n'importe quel chien. « Mais quand on commence à être mordu, on finit par choisir une race de course : braque allemand, greyhound... » La force de traction du chien dépendra ensuite de son poids. À titre d'exemple : « Un coureur, comme Antony Le Moigne (le plus titré en France), peut faire des pointes à 30 km/h. »

Une pratique qui séduit

« Ce sport d'équipe, qui est avant tout un moment de partage avec son chien, se développe de plus en plus, assure Floriane Talec, car il est relativement simple et peu coûteux ! » Canicrossbreizh, créée en 2010, compte ainsi une soixantaine d'adhérents « avec autant de femmes que d'hommes ».

Et preuve de la popularité de cette pratique : quelque 800 athlètes – des Canadiens, des Mexicains, des Colombiens, des Russes, des Polonais, des Allemands, des Espagnols... – et plus de 10 000 spectateurs et supporters sont attendus aux championnats du monde ICF 2022, à Plédran.

Pourquoi Plédran ?

« Canicrossbreizh, première association bretonne de canicross par son ancienneté et son nombre d'adhérents, a de l'expérience. Nous organisons tous les ans le Challenge Breton, championnat régional le plus important de France, et nous avons préparé et accueilli plusieurs championnats nationaux, déclare la cheville ouvrière de l'événement. Enfin, le bois de Plédran est un terrain de jeu parfaitement adapté. Pour les coureurs, il est suffisamment technique. Et pour le public, il permet d'assister facilement au spectacle. »

Trois jours de spectacle

Les équipes défilent dans les rues de Plédran, le vendredi 29 avril, à partir de



17 h 45. Et le week-end, les compétitions se dérouleront de 8 h à 16 h, dans le bois. Des épreuves de canicross, mais aussi de cani-VTT et de cani-scooter (trottinette de course) sont au programme. Des animations, notamment pour les enfants, seront proposées sur un village d'une cinquantaine d'exposants. Un fest-noz avec trois groupes (Digresk, Sterne, Titom) est prévu le vendredi, à partir de 20 h 30. ●

Championnats du monde de canicross ICF, du 29 avril au 1^{er} mai, à Plédran. Gratuit. Mesures sanitaires en vigueur.

Plus d'infos
pledran2022.com

Tennis

Une semaine de compétition de très haut niveau

L'Open Saint-Brieuc Harmonie Mutuelle va se tenir du 27 mars au 3 avril, à Steredenn (Saint-Brieuc). Programmé à quelques semaines de Roland-Garros, le tournoi briochin est l'opportunité idéale de se préparer à cette compétition du Grand Chelem. Des joueurs de très haut niveau – classés de la 50^e à la 250^e place mondiale – se retrouvent donc à l'Open. « Certains sont même classés entre la première et la 50^e place, mais ils doivent demander une dérogation

à la fédération », précise Ronan Bélice, co-directeur de ce rendez-vous sportif. Des matches en simple et double sont au programme avec une phase qualificative le dimanche 27 et le lundi matin 28 mars. Les demi-finales sont prévues le samedi 2 avril, de 13 h à 18 h 30 et la finale, le dimanche 3, vers 14 h 30, 15 h.

8 000 à 10 000 spectateurs sont attendus à cet événement soutenu par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Open Saint-Brieuc Harmonie Mutuelle, du 27 mars au 3 avril, à Steredenn, à Ploufragan. Tarifs : gratuit, le dimanche ; 5 €, du lundi au jeudi ; 8 €, du vendredi au samedi ; 10 €, le dimanche. Forfait samedi et dimanche, 15 €. Gratuit tous les jours pour les moins de 14 ans.

Plus d'infos
opensaintbrieuc.bzh





La Briqueterie

L'art s'empare du végétal

Ode à la beauté et à la diversité des plantes, l'exposition "Jardins précieux" rassemble, jusqu'au 15 mai, sept artistes dont les œuvres en terre, céramique, métal et végétaux s'offrent à voir au musée et dans le parc de La Briqueterie et celui de Saint-Illan.

Dans un contexte d'effondrement de la biodiversité, les humains sont obligés de repenser leur rapport aux plantes et aux animaux. Cette exposition plonge les visiteurs dans le beau, le rare et le commun, l'effervescence et l'intime, le fragile et le robuste. Les artistes exaltent avec une vision toute personnelle la splendeur des efflorescences, l'incroyable mathématique végétale, la sensualité des légumes, l'énergie vitale des arbres, la richesse des concrétions coralliennes, la poésie d'une prairie fleurie. Comme une urgence à partager cette richesse, à la préserver, à l'aimer, à s'interroger sur les liens des humains avec le végétal.

Parmi les sept artistes exposés, Douce Mirabaud a réalisé avec des lycéens de Saint-Illan (Langueux) des installations monumentales végétales dans le paysage. Elles sont reliées par des photographies de Renan Marzin.



Jardins précieux, jusqu'au 15 mai, à La Briqueterie, parc de Boutdeville, à Langueux. Tarifs : de 2,50 à 4 €, gratuit pour les moins de 6 ans.

Plus d'infos
saintbrieuc-armor-agglo.bzh - 02 96 633 666
briqueterie@sbaa.fr

Médiathèques de la Baie

Un mois du numérique sur l'Histoire

Les Médiathèques de la Baie organisent la 6^e édition du Mois du Numérique en avril. Cette année, le thème porte sur l'"Histoire avec un grand H et le numérique". Différents rendez-vous pour les enfants, mais aussi pour les ados et les adultes, seront proposés dans les 30 médiathèques du réseau. La valorisation du patrimoine local et de l'histoire du territoire à travers le numérique seront abordés grâce à du géocaching, des escape games, des ateliers de cartographie du territoire, de généalogie ou d'"avant/après" à partir de photos... Les visiteurs pourront aussi s'amuser avec l'Histoire avec des jeux de société et des livres-jeux en réalité augmentée ou en détournant des images d'archives. Une conférence évoquera la qualité historique de certains jeux vidéos et il sera possible de visiter des lieux caractéristiques de notre territoire, des monuments, de musées... sans se déplacer !

Plus d'infos
mediathequesdelabaie.fr

Rire en botté

7 spectacles d'humour et d'humeur

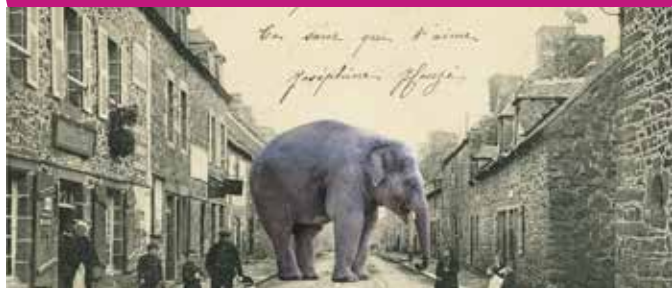


La Botte de 7 lieux regroupe 7 salles de spectacles dont 5 de l'Agglomération : Le Grand Pré, à Langueux, Horizon, à Plédran, l'Espace Victor-Hugo, à Ploufragan, Chez Robert, à Pordic et Bleu Pluriel, à Trégueux. Les deux autres salles sont le Quai des rêves, à Lamballe, et le centre culturel Mosaïques, au Mené. Ensemble, leurs programmeurs proposent plus de 140 spectacles et organisent Rire en botté, un véritable temps fort de l'humour et de l'humeur.

La 6^e édition de ce rendez-vous se déroulera du 24 mars au 8 avril. À des jours différents, un spectacle sera donné dans chaque salle. Cirque, théâtre visuel, humour musical, conférence clownsque sont au programme.

Gros avantage de l'événement : une place achetée à tarif plein donne accès à tous les autres spectacles à tarif mini. L'objectif est d'inciter le public à profiter du maximum de représentations et à découvrir de nouveaux lieux.

Rire en botté, du 24 mars au 8 avril, dans plusieurs communes de l'Agglo. Programmation et réservation sur bottede7lieux.fr



MODELAGE

Ateliers enfants, les 13, 20, 21 avril ;
ateliers adultes et familles, les 9, 13, 15,
16, 20 et 23 avril, à La Briqueterie,
à Langueux

NATURE

des sorties et des balades en avril et mai,
par la Maison de la Baie, à Hillion

MUSIQUE CLASSIQUE

Festival Milasons, du 3 au 10 mai,
à Saint-Brieuc, Plœuc-L'Hermitage
et Saint-Carreuc



Marionnet'ic

Le festival se déplace dans l'Agglo

Tout en gardant ses valeurs et son identité, le festival Marionnet'ic, créé il y a vingt-deux ans à Binic-Étables-sur-Mer, prend une nouvelle forme. Du 24 au 30 avril, un Village nomade implanté au cœur de Saint-Brieuc, plus particulièrement au parc des Promenades, sera son nouveau point d'ancrage « afin de mieux le décentraliser dans les autres communes de l'Agglomération », indique Philippe Saumont, le directeur du festival. Grâce à son Kultur truck, scène mobile pour les spectacles extérieurs, Marionnet'ic se dépla-

cera dans les quartiers briochins, à Pordic, Binic-Étables-sur-Mer ou encore à Quintin.

Une vingtaine de spectacles, essentiellement de marionnettes, mais aussi des concerts, des ateliers... seront proposés aux enfants et aux adultes. « Une bonne partie de la programmation sera gratuite », précise le marionnettiste.

Plus d'infos
marionnetic.com

Cinéma

Panoramic s'envole vers le Québec

« Ce n'est pas le cinéma qui m'intéresse, ce sont les hommes. » Cette phrase de Pierre Perrault, pionnier du cinéma direct au Québec, résonne toujours autant dans le cinéma québécois et ce rapport à l'homme, aux autres, à son environnement interpellent encore des cinéastes d'aujourd'hui. Pour sa 6^e édition, du 30 mars au 6 avril, Panoramic articule sa programmation autour de cette quête d'identité et invite les festivaliers

à réfléchir sur une certaine réalité du Québec.

Le festival sera présent à Saint-Brieuc et dans son Agglomération grâce aux cinémas partenaires (le Club 6, à Saint-Brieuc, l'Arletty, à Saint-Quay-Portrieux, le Korrigán, à Binic-Étables-sur-Mer, le Rochon, à Quintin) qui diffuseront des fictions, des documentaires, des films d'animation, des courts métrages et proposeront des projec-

tions accompagnées. Panoramic, ce sont aussi des ateliers, des animations, des diffusions organisées à l'espace Lamennais (Saint-Brieuc).

Enfin, le Court Circuit, salle de cinéma nomade, est de retour pour projeter des courts métrages québécois sur l'espace public.

Plus d'infos
festivalpanoramic.fr



Ti Ar Vro - L'Ôté

Les cultures de Bretagne en fête

Mars est le mois du breton et du gallo. De la formation linguistique aux activités culturelles, c'est l'occasion de découvrir les manières d'apprendre et de pratiquer les langues de Bretagne au quotidien. Dans l'agglomération briochine, la fédération Telenn, ses associations et ses partenaires, proposent un programme créatif et varié avec des conférences, des ateliers, des spectacles, des rencontres, des balades, une exposition et des jeux, à Saint-Brieuc, Plérin ou encore La Méaugon.

"L'Odyssée Jules Verne" prend ses quartiers au Ti ar Vro - l'Ôté en avril avec une exposition trilingue (français, breton, gallo) qui s'articule autour de six thèmes incontournables chez Jules Verne. Une manifestation culturelle ludique et scientifique pour imaginer l'avenir avec les yeux de cet auteur.

Deux événements bretons festifs et populaires vont rythmer mai. La fête de la Bre-

tagne égayera Saint-Brieuc les 14 et 15 mai avec des démonstrations de danses, de gouren, une balade contée et chantée, un marché des artisans et producteurs locaux et un grand fest-noz.

Enfin, la Redadeg, la course relais pour la langue bretonne qui sillonne les cinq départements bretons, de jour comme de nuit, traversera l'agglo briochine le 27 mai. De Trémuson à Quintin, en passant par Saint-Brieuc, Ploufragan et Plaine-Haute, les coureurs se passeront un témoin qui symbolise le partage et la transmission de la langue bretonne entre les générations. Des animations sont prévues au passage de la course, dans le centre-ville de Saint-Brieuc, le 27 mai au matin.

Plus d'infos
tiarvro-santbrieg.bzh

Festival
Melaj entre
dans la danse

Melaj est le festival autour de la partie artistique de la mise en catégorie et du championnat national de danse bretonne qui aura lieu les 4 et 5 juin. 45 groupes vont se produire au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Un apéro concert et un fest-noz sont prévus le 4 juin, à partir de 19 h.

Melaj, les 4 et 5 juin, au Palais
des congrès et des expositions de
Saint-Brieuc. Pass week-end à 6 €.

Plus d'infos
kenleur.bzh

NAUTISME

Régate interrégionale d'optimist, les 26 et 27 mars, au pôle nautique Sud Goëlo, à Saint-Quay-Portrieux

VOILE

Binic Foil Cup, le 10 avril, au pôle nautique Sud Goëlo, à Binic-Étables-sur-Mer

COURSE À PIED

Trail des Kaos, le 22 mai, à Saint-Julien

Trails

La saison a démarré

La saison des trails bat son plein dans l'Agglo, terre de sport nature. Parmi les différents rendez-vous, deux proposent de nombreuses distances.

Entre Dunes et Bouchots

Le trail Entre Dunes et Bouchots (EDB) revient les 2 et 3 avril, à Hillion. Cette 15^e édition démarre, le samedi, avec les trails des Petits et trois parcours de 300 m à 1,5 km. Les départs sont prévus à partir de 16 h 30 au gymnase. Le dimanche, quatre courses sont au programme : à 9 h 30, le Trail des Guettes, 11 km ; à 10 h, Les Hauts du Pont Rolland, 23 km ; à 8 h, Le Grand Tra Hillion, 42 km ; à 5 h 30, l'Ul-Tra-Hillion, 72 km. À noter que certaines courses partent du bourg d'Hillion et d'autres de Dahouët.

Traversée de la baie

C'est aussi la 15^e édition de la Traversée de la baie qui aura lieu le samedi 14 mai. Des trails de 14, 23, 35 km et de 46 km partiront du chemin des courses, à Saint-Brieuc. Le 46 km est la grande nouveauté de cette année 2022. Son parcours permettra de découvrir la vallée de Douvenant et sa ligne de chemin de fer, avant de basculer, via le port du Légué, vers Plérin, puis Pordic entre vallées, forêts et parcs. Le retour via le GR34, à partir de la pointe du Vau Madec, vaudra le détour tant les paysages sont à couper le souffle. Elle se terminera par une traversée de la baie dans le sens de la longueur (filière au niveau du port du Légué).

Deux marches (8 et 15 km), une marche nordique (14 km) et trois courses enfant



(500 m, 1 km et 1,5 km) sont également prévues. Les départs, selon les courses et les marches, s'échelonneront entre 8 h 45 et 12 h.

Plus d'infos

kavval.com/course/entre-dunes-et-bouchots
lavaillante.fr/la-traversee-de-la-baie

Patinoire

Le 19 mars, c'est la fête de la Glace !

La patinoire, à Langueux, organise la fête de la Glace, le samedi 19 mars. La matinée, à partir de 9 h, sera réservée au public handicapé. Des éducateurs sportifs de la patinoire et du club de patinage artistique encadreront les animations.

L'après-midi, la piste glacée sera ouverte à tous. De nombreux jeux – tirs au but, slaloms, courses... – permettront de gagner de nombreux lots. À 18 h, les seniors des Korrigans affronteront leurs homologues de Lanester. Un match de hockey qui devrait faire monter l'ambiance avant la soirée. En effet, à partir de 20 h 30, DJ Lucio assurera l'ambiance musicale !

Plus d'infos

saintbrieuc-armor-agglo.bzh



Roller

Le championnat de France de marathon à Tréveneuc

Le championnat de France de marathon à roller est organisé, le 1^{er} mai, par le Roller Sud Goëlo, à Tréveneuc. Près de 400 coureurs, des juniors aux seniors, vont réaliser, à partir de 14 h, plusieurs fois une boucle de 4 km qui partira de la mairie, longera la côte et reviendra par le quartier des Dalliois. Cette course de 42 km ne devrait pas durer beaucoup plus d'une heure car la vitesse moyenne des patineurs tourne autour de 42 km/h. Le Nantais Martin Ferrié, champion du monde marathon à roller, sera sur la ligne de départ.

Un marathon pour les vétérans est prévu à 9 h, de petites courses pour les jeunes seront organisées, à partir de 10 h 30, et le championnat de France semi-marathon démarrera à 12 h 45.

Plus d'infos

rollersudgoelo.fr



CHANSON

Amélie les crayons, le 30 avril,
au Grand Pré, à Langueux

FESTIVAL

Les Arts décalés, du 29 mars au 30 avril,
à Bleu Pluriel, à Trégueux

JOUR DE FÊTE

Joyeux anniversaire Ville (de) Robert,
le 11 juin,
Espace culturel La Ville Robert,
à Pordic

Fête des Jardins

La rose invitée
de cette édition
printanière

La fête des Jardins se tiendra les 16 et 17 avril au château de Pommorio, à Tréveneuc. Le thème de cette édition de printemps : la rose, reine des fleurs... Des pépiniéristes collectionneurs, des spécialistes français et européens, des producteurs locaux de plants potagers bio, de petits fruitiers, de graines et semences bio ainsi que des artisans créateurs seront au rendez-vous.

L'Américaine Carolyn Mullet, l'une des plus éminentes architectes paysagistes au monde, sera l'invitée d'honneur. Elle donnera deux conférences, le samedi et le dimanche, et dédicacera son livre "Adventures in Eden".

Des ateliers pour bien tailler ses rosiers, pour réaliser des bouquets de roses ou encore pour s'initier aux semis de graines en permaculture sont au programme du week-end. Une démonstration de distillerie de roses est également prévue. Les enfants, eux, pourront profiter de balades à poney dans le parc du château.

Fête des jardins, les 16 et 17 avril, de 10 h à 18 h, au château de Pommorio, à Tréveneuc.

*Entrée : 5 €, gratuit pour les moins de 16 ans.
Conditions sanitaires en vigueur.*

*Plus d'infos
fetedesjardins.com*

Fête de la Coquille

Elle fait son retour
à Saint-Quay-Portrieux

Après deux années d'absence, la fête de la Coquille Saint-Jacques revient les 30 avril et 1^{er} mai pour un week-end de festivités sur le Port d'Armor, à Saint-Quay-Portrieux.

Cet événement grand public est l'occasion de découvrir le métier de marin-pêcheur à bord d'un navire, de rencontrer des professionnels, d'assister à des démonstrations de matelotage, de ramendage ou de sauvetage en mer.

Le village d'artisanat d'art réunira plus de 60 exposants et la coquille Saint-Jacques, reine de la baie, sera à déguster sur place ou à emporter. À coup sûr, les restaurateurs quincocéens mettront les petits plats dans les grands pour la mettre en valeur.

La fête de la Coquille, ce sont aussi des concerts. Esplanade du Port d'Armor, une dizaine de groupes endiableront la foule : JP Bimeni & the Black Belts, Sidi Washo, Crocodile Boogie, Wolfoni, Ryoddson ou encore Avis de Grand Frais.

Organisée par le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes d'Armor, cette manifestation a accueilli plus de 50 000 visiteurs du Grand Ouest et des quatre coins de la France, lors de sa dernière édition, en 2019, à Paimpol.

Fête de la Coquille, les 30 avril et 1^{er} mai, à Saint-Quay-Portrieux.

*Plus d'infos
fetedelacoquillestjacques.fr*

Jazz Ô Château

Une programmation
exigeante mais pas élitiste

Le festival se déroulera du samedi 16 au dimanche 24 avril, à Tréveneuc et Saint-Quay-Portrieux. Pour cette 7^e édition, Jazz Ô château est fidèle à son image : festif, avec une programmation exigeante sans être élitiste, qui met en valeur des groupes de tous horizons, afin de donner un aperçu de la scène jazz actuelle. Au programme :

des concerts gratuits dans les bars et restaurants et au centre des congrès de Saint-Quay-Portrieux, deux soirées-concerts payantes au château de Pommorio (Tréveneuc) ou encore une projection de film au cinéma Arletty. Pour les enfants, un atelier découverte, des master class et une scène ouverte aux écoles de musique locales ainsi qu'un spectacle gratuit sont prévus afin de sensibiliser les plus jeunes au jazz.

*Jazz Ô Château, du 16 au 24 avril,
à Tréveneuc et Saint-Quay-Portrieux.*

*Plus d'infos
jazzochateau.fr*

Fête du Printemps

Tous à vélo à Yffiniac !



La toute première édition de la fête du Printemps d'Yffiniac se tiendra le dimanche 1^{er} mai, de 11 h à 17 h. C'est le thème de la parade à vélos décorés qui a été choisi. Célèbre pour son amour du vélo, la ville natale du coureur cycliste Bernard Hinault instaure cette tradition printanière pour inciter les habitants à utiliser les infrastructures et nouveaux itinéraires. Ce sera l'occasion aussi de découvrir le territoire autrement, notamment grâce à la Vélomaritime qui fait étape dans la commune.

Rendez-vous, place François Mitterrand, dès 11 h, pour le départ des cyclistes en herbe sur leur vélo décoré par leurs soins. Un itinéraire adapté aux familles est prévu avec une animation musicale. L'étape se terminera au complexe sportif qui accueillera le public (cycliste ou non) autour de plats confectionnés par les commerçants d'Yffiniac (réservation fortement conseillée auprès des commerçants).

Après la balade familiale et le repas, la journée continuera autour d'animations musicales et ludiques. Un concours récompensera également le plus beau vélo décoré.

*Plus d'infos
yffiniac.com - 02 96 72 60 33*

Saint-Brieuc Armor Agglomération

5 rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Pôle de proximité de Quintin

La Ville Neuve,
22800 Saint-Brandan
02 96 79 67 00
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
polequintin@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage

11 A rue de l'Église,
22150 Plœuc-L'Hermitage
02 96 42 17 70
poleploeuclhermitage@sbaa.fr
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

22 rue Pasteur,
22680 Binic-Étables-sur-Mer
(tous les courriers sont à transmettre
au 5 rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22000 Saint-Brieuc)
02 96 77 60 56
accueil@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Économie, entreprises

02 96 77 20 40

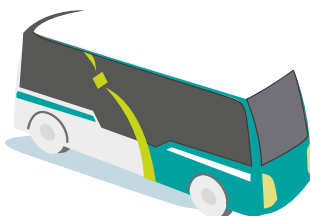
Espace Initiatives Emploi

47 rue du Docteur Rahuel,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 33 00
initiatives-emploi@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h



Relais Petite Enfance

02 96 77 60 50



TUB

Point TUB
5 rue du du Combat des Trente,
22000 Saint-Brieuc
02 96 01 08 08
allotub@tub.bzh
www.tub.bzh

Maison du vélo

Place François Mitterrand,
22000 Saint-Brieuc
02 96 61 73 15
roulibre@baiedesaintbrieuc.com



Collecte des déchets, tri, déchèteries

02 96 77 30 99



Eau et assainissement

Centre technique de l'eau,
1 rue de Sercq, ZAC des Plaines Villes,
22000 Saint-Brieuc
02 96 68 23 50
eau@sbaa.fr
lundi, mardi, mer. et vend., de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h ; jeudi, de 8 h 30 à 12 h.

Espace Info Habitat - Rénovation

5 rue du 71^e RI, 22000 Saint-Brieuc,
02 96 77 30 70
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30
sauf le mardi matin (fermeture de l'accueil)
infohabitat@sbaa.fr

CIAS



Antenne Centre
13 rue Pierre Mendès-France,
à Trégueux
02 96 58 57 00

Antenne Sud
La Ville Neuve, à Saint-Brandan
02 96 58 57 02

Antenne Littoral
22 rue Pasteur, à Binic-Étables-sur-Mer
02 96 58 57 04

Service Proximité et Médiation (gens du voyage)

06 89 59 46 00

Halle Maryvonne Dupureur

67 rue Théodule Ribot, à Saint-Brieuc
02 96 33 03 08
halle.athletisme.dupureur@sbaa.fr

Les piscines

Aquabaie
Espace Brézillet,
22000 Saint-Brieuc
02 96 756 756

Aquaval
17 rue de Gernugan,
22000 Saint-Brieuc
02 96 77 44 00

Hélène Boucher
67 rue Théodule Ribot,
22000 Saint-Brieuc
02 96 78 26 15

Goelys
Rue Pierre de Coubertin,
22520 Binic
02 96 69 20 10

Ophéa
Rue de la Fosse Malard,
22800 Quintin
02 96 58 19 40

La patinoire

24 rue du Pont Léon,
22360 Langueux
02 96 33 03 08

L'hippodrome

BP 33 - 22120 Yffiniac
02 96 33 03 08

Le golf de la Baie de Saint-Brieuc

Avenue des Ajoncs d'Or,
22410 Lantic
02 96 71 90 74

Pôle nautique Sud Goëlo

Quai Robert Richet,
22410 Saint-Quay-Portrieux
02 96 70 54 65

La Briqueterie

Parc de Boutdeville,
22360 Langueux-les-Grèves
02 96 633 666

La Maison de la Baie

Site de l'Étoile,
22120 Hillion
02 96 322 798





**Christine ORAIN
et Thibaut LE HINGRAT**
pour le groupe des élus socialistes,
écologistes et divers gauche



Chloé GENIN
pour le groupe des élu.e.s
EELV-Gauche citoyenne-
UDB

Groupe de la majorité

Égalité femmes-hommes : l'Agglomération passe à l'action

En termes d'égalité des genres, la mobilisation de toutes et tous est nécessaire. Notamment une forte implication des collectivités locales comme Saint-Brieuc Armor Agglomération, tant sur le volet de l'égalité professionnelle en interne que sur les politiques publiques que notre majorité porte. C'est un enjeu transversal, qui nécessite des politiques volontaristes adaptées. Les événements autour du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, seront nombreux sur le territoire pour le rappeler.

D'abord, c'est une obligation légale depuis la loi de 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les collectivités de plus de 20 000 habitants doivent présenter un rapport annuel sur leur situation interne en matière d'égalité femmes-hommes. La loi de transformation de la Fonction Publique de 2019 introduit également l'obligation de réaliser un plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le 3 février 2022, les élus du conseil communautaire ont approuvé à l'unanimité ce rapport de 2020 sur l'égalité professionnelle entre les agentes et agents de notre collectivité et un plan comportant 18 actions pour 2022-2023. En tant qu'employeur, nous devons veiller à l'égalité et à la qualité de vie au travail de plusieurs centaines d'agents. Fin 2020, 42 % des 694 fonctionnaires de Saint-Brieuc Armor Agglomération étaient des femmes.

Ce "rapport de situation comparée" montre que l'Agglomération est un employeur relativement respectueux de l'égalité des genres. Nous avons lancé ce diagnostic interne il y a un an. Dix-huit actions sont prévues, notamment pour identifier les pistes de progrès, mettre en place des formations pour prévenir les comportements sexistes et aider nos agents à mieux concilier leur vie professionnelle avec leur vie personnelle.

Au-delà de ces mesures sur le fonctionnement interne de l'Agglomération, nous voulons diffuser cette culture de l'égalité

auprès de la population. D'abord en relayant les campagnes nationales et locales en faveur de l'égalité des genres, mais aussi en communiquant sur la mixité de nos métiers pour favoriser le recrutement de femmes dans les filières techniques ou inversement, d'hommes dans les métiers du soin.

Prendre en compte l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est aussi s'interroger sur l'impact de l'argent public. C'est pour cela que nous travaillons actuellement sur le principe d'éga-conditionnalité des fonds publics, c'est-à-dire que nous étudions la possibilité de mettre en place des clauses relatives à l'égalité des genres dans les contrats passés par l'Agglomération, que ce soit dans la passation des marchés publics avec nos fournisseurs, dans les dossiers de subventions des or-

ganisations que nous soutenons et dans les relations avec nos partenaires, comme Baie d'Armor Transport qui gère les TUB, Kerval qui collecte les déchets, etc.

Diffuser la culture de l'égalité

Nous avons d'ailleurs commencé à réviser certaines politiques publiques pour qu'elles aient plus d'impact sur la vie des femmes et des jeunes filles de notre agglomération. C'est notamment le cas de notre stratégie de soutien au sport amateur de haut niveau, qui prévoit des aides financières supplémentaires aux clubs qui favorisent la mixité et des aides directes pour aider ces sportives à développer leur pratique. Il s'agit d'une stratégie volontariste et assumée de promotion de l'égalité dans le milieu sportif, dont nous devons nous inspirer pour concevoir nos politiques futures.

Enfin, sur le volet des violences conjugales, un fléau bien trop présent en Côtes d'Armor, nous participons au financement du poste d'une intervenante spécialisée dans l'accueil des femmes au commissariat et accompagnons les structures d'accueil des victimes, femmes ou enfants. Nous travaillons aussi sur la prévention de la récurrence auprès des auteurs de violences. ●

Participation citoyenne et diffusion des données

L'action publique n'a jamais été aussi indispensable à l'échelle locale. Paradoxalement, les collectivités territoriales souffrent d'un manque de visibilité. Les taux d'abstention aux dernières élections dramatiquement élevés l'illustrent. Notre Agglomération n'échappe pas à la règle. L'enjeu de représentativité auquel elle est confrontée appelle des réponses de notre part, nous élu.e.s. Les réponses se trouvent notamment dans la nécessaire évolution de notre démocratie locale. Ainsi, inviter les citoyen-ne-s à des consultations publiques et les associer aux prises de décisions est un processus vertueux que nous encourageons. D'usager à acteur, la participation des citoyen-ne-s leur permet de s'approprier les sujets et favorise ainsi l'acceptabilité des projets. Sur notre page Facebook, nous relayons les consultations publiques locales qui ne sont pas toujours connues du grand public. Cependant, cela n'est pas suffisant. Comment dès lors montrer aux citoyen-ne-s que leurs voix comptent ?

Adopter une démarche inclusive

Récemment, la polémique sur la publication des résultats des relevés quotidiens d'hydrogène sulfuré, gaz mortel issu de la putréfaction des algues vertes, a soulevé cette question. Cela nous invite à réfléchir sur la vitalité démocratique sur notre territoire. Nous pensons que diffuser les données est essentiel à une vie démocratique saine. Aiguiller vers les seuils existants comme ceux proposés par l'OMS permet de comprendre ces données. Nous souhaitons construire et ne pas entretenir la défiance de la population à l'égard de notre action et, de fait, l'éloigner encore plus de la politique. Mener une action publique locale démocratique nous engage à adopter une démarche inclusive. Dès lors, réjouissons nous de ce foisonnement démocratique, remercions ces nombreux collectifs citoyens et associations sur notre territoire qui font vivre la citoyenneté active.

Vive la participation citoyenne et la diffusion des données ! ●



Nadia LAPORTE
pour le groupe des élu.e.s
communistes et apparenté.e.s



Thibaut GUIGNARD,
pour le groupe des élus
Équilibres & Territoires



L'accès au soin, une préoccupation majeure

La problématique de l'accès aux soins de santé apparaît comme une préoccupation majeure de nos concitoyens.

Les décennies de politiques restrictives de formation de praticiens, les départs massifs en retraite, l'aspiration des jeunes générations à des conditions d'exercice différentes vont a contrario des besoins croissants ! La proportion de personnes âgées, en situation de précarité, de handicap, augmente. Le virage ambulatoire hospitalier augmente encore les tensions.

Nos concitoyens sont désespérés, 11 % n'ont plus de médecin référent ou subissent des délais de plus en plus longs pour une consultation. Les errances imposées, les renoncements aux soins occasionnent une usure des professionnels de santé, une saturation des services d'urgence, des retards de diagnostics.

Une démarche volontariste de l'Agglo

Chaque collectivité tente de se saisir du sujet, en dehors de son champ de compétences, à la mesure de ses moyens. Des pistes sont envisageables : la nécessité de redonner sa place à l'hôpital public ; le maintien des centres ou pôles de santé ; le développement de coordination avec les professionnels de santé ; des plateformes dédiées avec des médecins volontaires, pour la prise en charge de soins programmés des patients sans médecin traitant ; le recours à des assistants médicaux ou infirmiers de pratique avancée et le développement des techniques de santé numérique.

L'Agglomération poursuit sa réflexion autour de ces enjeux. Nous saluons cette démarche volontariste quant à l'élaboration d'un projet intercommunal en santé, destiné à mieux répondre aux besoins de la population et à niveler les inégalités sociales et territoriales de santé. Tout est à construire, à partir de nos 32 communes, dans une posture coordonnée, solidaire. ●

Groupe de la minorité

Programme LEADER, lien entre l'Europe et les communes

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne, du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, est l'occasion pour les citoyens, collectivités, associations et élus de mieux appréhender la place de l'Europe dans nos territoires.

C'est également l'occasion pour le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) de mettre en avant ses objectifs et résultats en tant que seul et unique programme européen de développement rural. Son rôle est de financer des projets en faveur du développement et de l'attractivité des zones rurales, en co-construction avec les acteurs locaux, réunis dans des Groupes d'Action Locale (GAL). Les GAL comprennent des élus, mais aussi des représentants de la société civile, des instances professionnelles, du monde associatif,...

et reçoivent une enveloppe de FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), qui est ensuite répartie au niveau local. Le programme LEADER incarne ainsi l'Union européenne dans chaque village et chaque commune de France et permet de bâtir l'Union européenne par les territoires.

Plusieurs projets ont pu bénéficier de financements LEADER, à l'instar du CCAS de Plœuc-L'Hermitage pour l'acquisition d'un véhicule adapté pour le transport des seniors, la commune de Saint-Julien, pour la construction de logements ou encore un jardin pédagogique à Hillion.

LEADER France est la fédération nationale des territoires LEADER créée en 1997. Elle représente aujourd'hui 339 territoires de France métropolitaine et d'outre-mer, acteurs de la transformation et de la diversification des zones rurales. LEADER France est présente dans de nombreuses instances nationales et européennes et assure la vice-présidence du réseau européen ELARD (European Leader Association for Rural Development).

Dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, LEADER France organise les 7 et 8 mars prochains, à Plœuc-L'Hermitage, un séminaire européen dédié au développement rural.

Des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen, du Comité européen des villes et des régions et de plusieurs gouvernements nationaux sont annoncés. Joël Giraud, secrétaire d'État en charge de la Ruralité, conclura les travaux.

De plus, en cette journée du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, une cérémonie de remise de prix est organisée afin de récompenser les meilleurs projets qui participent à l'égalité entre les femmes et les hommes en milieu rural et financés par LEADER.

L'occasion de montrer combien les territoires ruraux sont dynamiques, inventifs et ouverts sur l'Europe. ●

Un séminaire européen à Plœuc-L'Hermitage



Virginie Le Pape

« Il me manquait un livre pour trouver les mots justes »

Cette Pordicaise, journaliste et maman de deux enfants, est aussi auteure jeunesse. Son 9^e livre sort chez Casterman Jeunesse le 9 mars. Une aventure littéraire où la sensibilité et la douceur sont de mise.

“Les jours de pluie”, le dernier livre jeunesse de Virginie Le Pape, fait partie de la série “Mon imagier des sensations”, une collection de quatre tomes que l’auteure a proposée avec l’illustratrice Maud Legrand à Casterman Jeunesse. « *J’ai pioché dans mes souvenirs d’enfance, des moments de plaisir que j’avais envie de transmettre* », explique la jeune Pordicaise. Les petits pois qu’on écosse avec son grand-père dans “Chez papi et mamie”, les mûres que l’on cueille et dévore avant même de rentrer à la maison dans “Les Vacances à la campagne” ou encore l’oreille collée aux coquillages pour écouter l’océan dans “Les Vacances à la mer”. Des petits instants évoqués grâce à des textes poétiques et de tendres illustrations.

Cette idée de collection est née durant des vacances d’été, « *alors que je griffonnais des textes dans mon jardin* », se souvient Virginie. Quelques années auparavant, en 2017, elle avait déjà publié un livre jeunesse “Petit mais costaud, l’histoire de mon incroyable naissance”, un ouvrage encore plus personnel que les suivants.

« J’ai toujours eu un goût pour l’écriture et pour les mots... Enfant, déjà, j’écrivais des histoires pour l’anniversaire de ma sœur », raconte cette diplômée de l’IUT de journalisme de Lannion. C’est donc naturellement ce mode d’expression qu’elle choisit pour raconter à son fils, Robin, né prématurément, ses débuts compliqués dans la vie. « Il me posait des questions sur sa propre naissance et j’étais dépourvue pour trouver les mots justes, pour lui expliquer ce parcours particulièrement éprouvant. Je me suis dit qu’il me manquait un livre pour ça. »

Elle décide alors d’écrire ce livre elle-même. Un projet qui enthousiasme l’illustratrice Maud Legrand et Bébés en avance, association costarmoricaine qui soutient les familles d’enfants nés prématurément. « *Cette dernière a financé l’édition du livre, grâce notamment à une campagne de financement participatif, et récolte les bénéfices de la vente des quelque 3 000 exemplaires imprimés*, précise Virginie. *Je suis heureuse que ce livre puisse aider d’autres parents et enfants prématurés à parler ensemble de leur histoire.* »

Une aventure littéraire qui lui permet d’imaginer “Mon imagier des sensations” et d’être sollicitée, en 2020, par Casterman Jeunesse pour une nouvelle collection, “Vert planète”, qui sensibilise les plus petits aux enjeux de l’écologie. « *Les sujets sont moins personnels, mais me touchent tout de même. D’ailleurs, c’est peut-être parce que la maison d’édition a senti ma sensibilité à ces thématiques qu’elle m’a proposé le projet.* » Il s’agit d’une démarche globale : des histoires qui encouragent les bonnes pratiques et des techniques de fabrication, de livraison, de distribution et de promotion des livres qui respectent au maximum l’environnement.

La collection compte quatre livres que Virginie a écrits pendant le premier confinement. « *Cela a été ma bulle d’oxygène, même si le travail sur commande est très différent* », confie la jeune femme qui, pour l’instant, n’a pas d’autres écrits jeunesse en cours. « *J’ai un livre que j’aime beaucoup que je n’ai pas encore réussi à publier. C’est peut-être pour ça que je n’arrive pas à passer à autre chose.* » Peut-être aussi parce qu’elle assouvit quotidiennement ses besoins d’écriture dans le magazine du Département. ●